

SOMMAIRE

Table des sigles	7
Introduction	8
I. Le réseau villes amies des aînés.....	10
A. Historique	10
B. Adhérents.....	12
C. Actions.....	14
II. Côte recherche	17
A. Benchmarking	18
B. Corrélation avec la démarche des VADA.....	22
C. Limite de la démarche	25
III. Le cas de tours.....	28
A. Espaces extérieurs et bâtiments	29
B. Transports et mobilité.....	30
C. Habitat	32
D. Information et communication	34
E. Lien social et solidarité	35
F. Culture et loisirs	37
G. Participation citoyenne et emploi	38
H. Autonomie, services et soins	40
Conclusion.....	43
Bibliographie.....	45
Annexe	49

TABLE DES SIGLES

APS : Aide à la Complémentaire Santé

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CHRU : Centre Hospitalier Régional Universitaire

CMU : Couverture Maladie Universelle

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

RFVAA : Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés

VAA : Ville Amie des Aînés (une ville adhérente)

VADA : Villes Amies Des Aînés (le réseau)

Rapport-gratuit.com 
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

INTRODUCTION

L'espérance de vie à la naissance augmente de trois mois chaque année. En France, les dernières études de l'Insee établissent l'espérance de vie pour 2018 à 79.4 ans pour les hommes et 85.3 ans pour les femmes. A l'échelle mondiale, c'est la même tendance qui se dessine avec des valeurs moyennes moindres tout de même. En 2016, l'espérance de vie à la naissance au niveau mondial atteint, d'après une étude de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), 69.1 ans pour les hommes contre 73.8 ans pour les femmes. La population vieillit. Les organismes mondiaux, les services nationaux et les collectivités locales doivent faire face à une population vieillissante grandissante. Une population nécessitant un confort de vie spécifique dont tous les territoires ne disposent pas. L'adaptation de l'espace urbain, la mise en place de services spécialisés, la prise en compte dans les politiques publiques et toutes les autres actions en faveur de l'intégration de ce facteur de vieillissement démographique leur sont donc essentiels pour assurer la satisfaction et le bien-être de sa population.

Les tendances pour les années à venir ne vont pas en s'arrangeant, l'espérance de vie va continuer de progresser jusqu'à atteindre les 90 ans d'ici 2070, selon le Centre d'Observation de la Société. Les seniors finiront par représenter un fort pourcentage de la population, rendant les questions de vieillissement encore plus fondamentales. La problématique du "bien vivre" est donc devenue l'un des axes majeurs pour un grand nombre d'états du monde. Part de plus en plus importante de la population, les personnes âgées, communément les personnes ayant plus de 60 ans, sont une ressource d'avenir pour l'économie, la vie sociale et la politique. Elles disposent de savoir-faire et de connaissances que le reste de population ne peut se vanter d'avoir. En effet, c'est bien l'amélioration de leur qualité de vie, de leur santé physique et de leur capacité financière qui permettrait aux seniors de bénéficier, pour la plupart, d'une vie longue et relativement sereine. Mais c'est cela aussi qui les rend importants dans la société. D'autant plus que cette amélioration des conditions de vie couplée à l'augmentation de l'espérance de vie va aller en s'amplifiant, rendant les questions liées aux populations âgées encore plus d'actualité. D'après les récentes données démographiques mondiales, les populations de la plupart des pays du monde seront composées pour un quart de personnes âgées d'ici 2050.

C'est dans cette optique d'évolution que certains pays, ou plus spécifiquement certaines villes, ont décidé de prendre le problème à bras-le-corps et ont lancé des démarches d'anticipation à travers des politiques de vieillissement ou des associations spécialisées. De son côté, l'OMS, particulièrement concernée par la situation, est également intervenue en initiant une démarche mondiale pour le "bien vieillir". Elle a donc créé en 2010 un réseau mondial regroupant les villes souhaitant favoriser le bien-vieillir de leurs aînés intitulé *Age-Friendly Cities* (Villes Amies des Aînés).

Le rapport suivant s'inscrit dans la continuité de ce programme. Il traite de la question de la personne âgée dans la ville à travers deux projets de fin d'études distincts. Les deux utilisent la même base pour discuter de deux questions différentes : le programme Villes Amies des Aînés

(VADA), et plus particulièrement les thématiques que doivent remplir les villes pour devenir Ville Amie des Aînés (VAA). L'un des projets vient remettre en question le fondement de ces thématiques à travers l'analyse des études existantes avant leur création. Le projet répond à la problématique suivante : **Existe-t-il une corrélation entre les recherches académiques sur l'intégration des personnes âgées dans la ville, antérieures au réseau Villes Amies des Aînés, et les thématiques dégagées par ce réseau ?** L'autre vient s'en servir pour étudier la qualité du cadre de vie des aînés de la ville de Tours. L'étude répond à la problématique : **La ville de Tours répond-elle à ce jour aux conditions d'adhésion du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés ?**

L'utilisation du programme VADA s'est révélé être une évidence après nos recherches sur l'intégration des personnes âgées dans la ville. Il répond parfaitement au sujet en alliant la question de la personne âgée et la question de la ville. À cela s'ajoute que c'est une démarche lancée par une organisation mondiale de renom : l'OMS, nous permettant de disposer de données fiables pour nos études. Le site du réseau francophone Villes Amies des Aînés (RFVAA), filiale du réseau mondial, est devenu un outil majeur dans ces projets. Le détail des informations, la qualité des exemples d'actions ou encore l'actualisation des données du site ont été essentiels dans l'orientation de nos problématiques. Néanmoins, nous sommes conscientes que cela nous donne une vision filtrée du sujet et referme peut-être un peu vite les possibilités d'étude. Pour des raisons de simplicité et d'efficacité dans le temps imparti pour ces projets de fin d'études, nous avons fait le choix de conserver la vision des Villes Amies des Aînés pour traiter de l'intégration de la personne âgée dans la ville. L'ensemble de la démarche méthodologique suivie pour les deux projets a été synthétisé en fin de rapport (voir Annexes 1 et 2).

Unique lien entre les deux projets de fin d'études exposés ici, nous avons fait le choix d'introduire le réseau Villes Amies des Aînés en début de rapport afin de poser le contexte entourant chacune de nos études. Ces dernières suivent alors, en commençant par la première étude confrontant les actions du programme VADA avec des recherches académiques sur les personnes âgées, puis suivie par l'étude de la capacité de la ville de Tours à adhérer au réseau francophone Villes Amies des Aînés.

I. LE RESEAU VILLES AMIES DES AINES

Villes Amies des Aînés est un programme international porté par l'Organisation Mondiale de la Santé ayant pour but de créer un réseau de villes engagées dans l'amélioration du bien-être de leurs habitants âgés.

A. Historique

Le programme est né en juin 2005 lors du Congrès Mondial de Gérontologie et de Gériatrie à Rio. Cette présentation en congrès a permis, majoritairement, à l'OMS d'obtenir des fonds de la part de l'Agence de santé publique du Canada. Il a, par la suite, fait appel à plusieurs villes pour effectuer des recherches afin de définir les directives de son programme. Il a publié le Guide Mondial des Villes Amies des Aînés, en 2007 sur la base des résultats de ses recherches. Ce guide a pour vocation de promouvoir le "vieillir en restant actif" qui passe par trois facteurs : la santé, la participation et la sécurité des citoyens âgés.

Le réseau mondial, quant à lui, est créé en 2010 avec une ligne directrice d'incitation des territoires à s'adapter aux besoins de leurs aînés, et cela, afin d'optimiser le potentiel des personnes âgées pour l'humanité. L'OMS s'est appuyé sur des accords officiels pour faire voir le jour à son programme dans les pays, comme c'est le cas avec le gouvernement français, le réseau irlandais "AgeingWell" et le réseau slovène des Villes Amies des Personnes Âgées. Il a aussi suscité l'intérêt du Comité national chinois sur le vieillissement et de cinq provinces canadiennes.

Par la suite, l'OMS va constater la disparition progressive de la cohésion sociale. La société actuelle a tendance à regrouper les personnes en fonction de leur race, sexe, âge, handicap, etc. Pourtant, une cohésion sociale est indispensable pour construire et maintenir une société et une solidarité intergénérationnelle. Le vieillissement est un facteur de ségrégation par l'âge, les stéréotypes qui lui sont liés sont problématiques, car ils maquillent une grande diversité de personnes. Ces discriminations, fondées sur l'âge, sont appelées âgisme. L'OMS nous montre, par une étude sur 80 000 personnes dans 57 pays du monde, que 60 % des personnes interrogées pensent que les personnes âgées ne sont plus respectées. Une lutte contre l'âgisme favoriserait la cohésion intergénérationnelle. C'est ce que veut faire l'OMS par l'intermédiaire de son réseau de Villes et Communautés Amies des Aînés.

En 2015, l'OMS sort son premier rapport sur le vieillissement et la santé avec une stratégie basée sur 5 objectifs :

- " Favoriser le vieillissement en bonne santé dans tous les pays.
- Créer un environnement favorable aux personnes âgées, et cela inclut évidemment le programme Villes Amies des Aînés.
- Adapter nos systèmes de santé aux besoins des populations les plus âgées.
- Développer le système de soins de longue durée.
- Améliorer le dispositif d'analyse, de surveillance et de compréhension du vieillissement."

(<http://www.villesamiesdesaines-rf.fr>)

En mai 2016, un Sommet Mondial de la Santé a lieu réunissant 194 pays. Il a permis de faire adopter la stratégie VADA à ces pays et de définir un cadre d'action sur 15 ans ayant pour but "un

monde dans lequel les gens peuvent vivre une vie longue et saine” (*Alana Officer, responsable du réseau mondial Villes Amies des Aînés de l’OMS*).

L’Assemblée Mondiale de la Santé reconnaît l’importance de la démarche appuyée par les pays du G7, en juin 2016, et demande un renforcement du réseau.

Le réseau dispose de nombreux partenaires. En France, un seul prévaut : le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés. Créé en 2012, il est un partenaire clé et solide. Directement affilié au programme mondial (voir figure 1), il promeut la démarche VADA au niveau français et encourage plus particulièrement un mode de travail transversal, la citoyenneté des aînés et la lutte contre l’âgisme.

Sa démarche vise à mieux répondre aux défis de la transition énergétique et de permettre à tous de “mieux vivre” dans nos territoires. Cela se traduit, principalement, par :

- “ L’organisation de colloques régionaux et nationaux
- Des propositions de journées de formation
- Un concours par an afin de mettre en avant les initiatives des collectivités et de leurs partenaires
- La diffusion des fiches « retour d’expérience » valorisant les actions des adhérents
- La publication d’une collection de fascicules thématiques Les Essentiels Amis des Aînés”

(<http://www.villesamiesdesaines-rf.fr>)

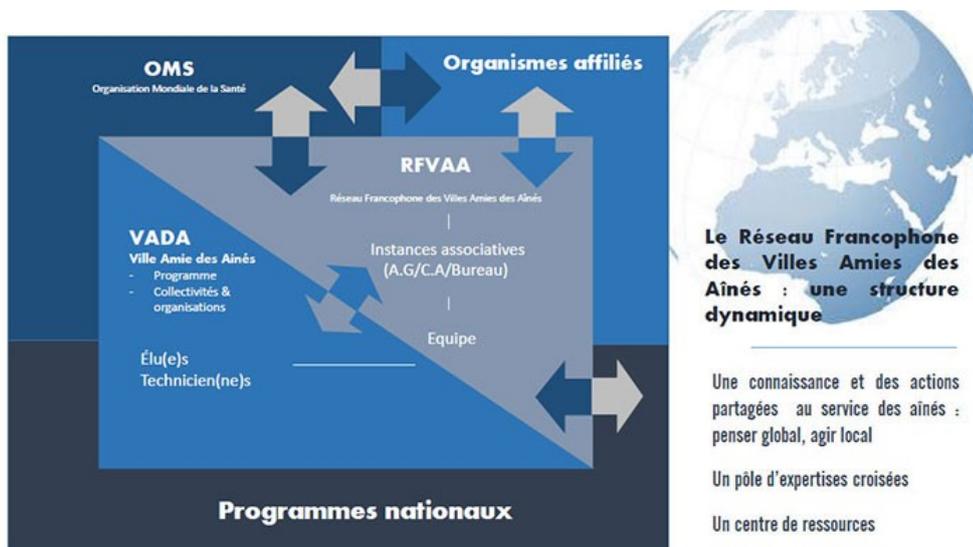


Figure 1 : Positionnement du RFVAA dans le programme Villes Amies des Aînés
(Source : <http://www.villesamiesdesaines-rf.fr/association>)

Il est l’un des seuls sous-réseaux créé au sein des membres du VADA. Il regroupe à ce jour 127 villes membres et met en place une démarche légèrement modifiée de celle de l’OMS convenant davantage aux adhérents francophones. Il a développé son propre site assurant une communication au sein du réseau, mais permettant aussi d’ouvrir une fenêtre sur la démarche VADA.

B. Adhérents

Au niveau mondial, un membre est éligible s'il fait partie d'un pays membre de l'OMS, s'il est une instance publique gouvernante, et s'il a autorité et capacité de remplir ses fonctions en tant que ville amie des aînés (VAA).

Les conditions d'adhésion sont au nombre de trois :

- Le partage et la promotion des valeurs et des principes du réseau VADA qui passe par le respect de la diversité, l'égalité, la participation des personnes âgées, et le droit des personnes âgées. Bien entendu en tant que ville-membre, elle devra tendre à devenir plus amie des aînés en mettant en place de la co-conception et co-création avec ses habitants âgés, avoir une approche participative ascendante combinée à un engagement politique descendant et durable.
- Le respect et la mise en œuvre des quatre phases de création d'environnements VAA locaux : S'engager et comprendre - Planifier - Agir – Évaluer (voir figure suivante).

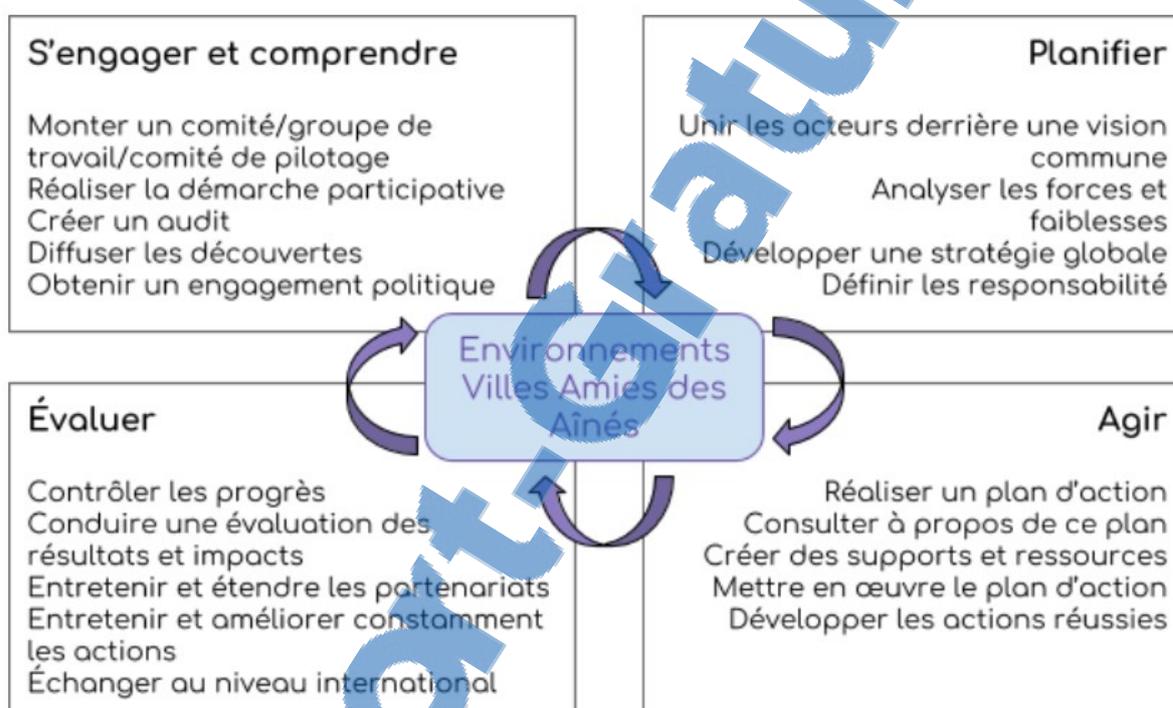


Figure 2 : Etapes de création de l'environnement Ville Amie des Aînés

(D'après <http://www.villesamiesdesaines-rf.fr/images/oms/Terms-de-References-pour-les-membres.pdf>)

- La participation active au réseau mondial dont trois obligations : contribuer au progrès du programme ; partager les avancées, les outils, les pratiques avec les autres membres ; s'assurer de la mise à jour de leur profil sur *Age-Friendly World*. D'autres actions sont possibles en plus comme l'organisation ou la participation à des réunions entre membres, créer des collaborations, etc.

Adhérer au réseau mondial VADA, c'est avoir :

- L'accès à l'information partagée avec une communauté mondiale
- Le soutien d'un réseau mondial d'affiliés, de professionnels, de chercheurs, d'experts et de défenseurs dévoués à la promotion des environnements Amis des Aînés
- La reconnaissance et la visibilité dans les activités du Réseau et sur *Age Friendly World* sur lequel les membres peuvent présenter leurs activités, leurs réussites et poster des liens conduisant à leur propre site et ressources

- Les opportunités de collaboration comme les projets internationaux de recherche, les publications conjointes, la mise en réseau et le partage entre membres, etc.

Chaque candidature est examinée par un agent des Admissions du Réseau, le nouveau membre reçoit un certificat d'adhésion à l'issue de l'admission.

Cela représente plus de 250 villes-membres sur 28 pays (voir carte suivante).

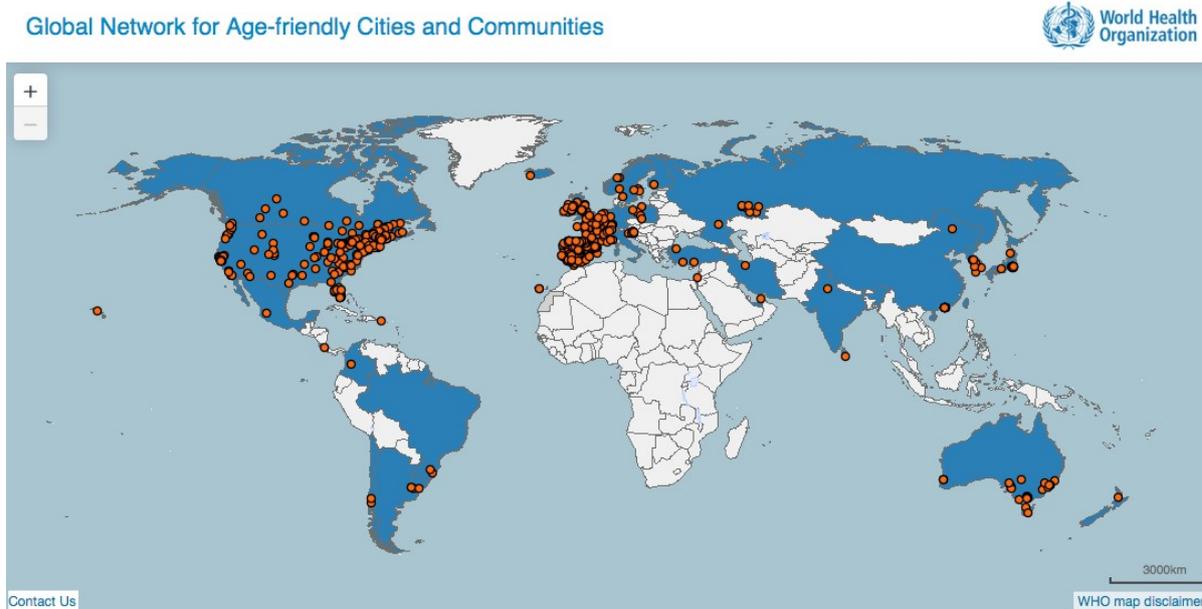


Figure 3 : Villes membres du réseau Mondial VADA à travers le monde
(Source : <https://extranet.who.int/agefriendlyworld/who-network/>)

Au niveau français, les villes désireuses de devenir membre du RFVAA doivent simplement s'investir dans le programme en mettant en place des actions en faveur des besoins des personnes âgées. Cela commence par une interrogation des habitants pour évaluer l'adaptation de la ville aux besoins et attentes des personnes âgées. Pour cela des thématiques (voir détail dans partie suivante), inscrites dans les rubriques du site du réseau, doivent être étudiées dans le détail. Les résultats sont diffusés aux habitants et donnent lieu à un plan d'action mis en œuvre sur 3 ans. Au bout des 3 ans, les actions sont évaluées et un nouveau plan d'action est établi, et ainsi de suite.

Adhérer au RFVAA, c'est :

- Être soutenu dans le déploiement de sa politique envers les aînés
- Construire un territoire bienveillant à l'égard de tous les âges
- Apprendre à penser l'environnement social et l'environnement bâti en lien avec les spécificités des différentes générations
- Être mieux préparé aux défis de la longévité
- Disposer d'informations de qualité
- Bénéficier de conseils pour structurer une dynamique Ville amie des aînés
- Identifier les ressources de son territoire qui favorisent le vieillissement actif et heureux
- Se former à la mise en œuvre de la démarche participative avec les habitants âgés
- Échanger et faire connaître ses bonnes pratiques
- Être reconnu dans ses actions et son engagement pour mieux adapter le territoire au vieillissement
- Être valorisé et rayonner dans toute la France et au-delà

- Se fédérer pour être force de proposition auprès des pouvoirs publics”

(<http://www.villesamiesdesaines-rf.fr>)

Le réseau vient en soutien par l'intermédiaire d'actions évoquées plus haut (colloques, formation, concours, etc.) mais surtout, il permet une mise en relation de villes partageant de mêmes valeurs et principes avec une mise en commun de méthodes, pratiques, moyens, services dans une finalité commune : des conditions de vie adaptées pour les personnes âgées.

Aujourd'hui, le RFVAA détient 127 adhérents en France métropolitaine, par exemple les villes d'Angers, Brive-la-Gaillarde, La Roche-sur-Yon, Toulon, Lyon, Clermont-Ferrand ou Lille. Il y en a aussi en Suisse, en Andorre, en Belgique, comme à Bruxelles et Liège, et 2 en outre-mer : Saint Denis à La Réunion et Schœlcher en Martinique.

C. Actions

La démarche VADA s'appuie sur l'expérience des habitants et bien sûr des personnes âgées, principaux concernés. Cela commence dès la création du Guide Mondial des Villes-amies des aînés de l'OMS avec son étude auprès de 35 villes du monde entier. Elle a interrogé des habitants âgés sur différentes thématiques : trois pour ce qui est de l'environnement physique d'une ville : les espaces extérieurs et les bâtiments - les transports - le logement ; trois sur l'environnement social et la culture : le respect et inclusion sociale - la participation sociale - la participation citoyenne et de l'emploi ; et les deux derniers : la communication et l'information - le soutien communautaire et les services de santé.

Ces huit thématiques ont permis de structurer la démarche et son suivi par le RFVAA avec quelques modifications et regroupements. À savoir que chaque thématique dispose d'une rubrique sur le site internet du réseau francophone. Dans chacune d'elle, on retrouve une définition de la thématique accompagnée d'une vidéo illustrant les actions possibles basée sur un exemple dans une ville membre. La rubrique est également composée d'une multitude d'autres exemples.

Espaces extérieurs et bâtiments :

En lien direct avec la possibilité de “bien” vieillir chez soi, cette thématique aborde la qualité de vie des aînés, leur mobilité et leur indépendance. Une VAA doit viser une égalité d'accès en évitant les situations de handicaps et donc de confinement au domicile.

Notions clés : accessibilité - sécurité de l'environnement urbain

Vidéo illustrative : *Le physio-parc, utilisé tous les jours* à Lyon, illustrant l'aménagement d'agrès adaptés aux personnes âgées dans le parc de la mairie du 5^{ème} arrondissement mais utilisé par tous.

Transports et mobilité :

Cela concerne l'accès aux transports afin de favoriser le vieillissement actif. Une VAA doit donc adapter les moyens existants voir en créer de nouveaux.

Notions clés : adaptation des moyens

Vidéo illustrative : *La mobilité à tout âge* à Dijon qui présente l'aménagement du réseau de transports permettant d'aller depuis tous les lieux vers tous les lieux et à tout âge. La ville a mis en place des arrêts à moins de 500 mètres de chaque point de la ville. Elle a également créé un observatoire de l'âge qui est une instance composée de 69 personnes travaillant sur ces thèmes.

Habitat :

Représente la capacité de la ville à disposer de logements pour le bien-être et la sécurité des personnes âgées et la garantie du maintien de l'autonomie. La ville-membre doit veiller à l'offre de choix de logements accessibles et adaptés.

Notions clés : qualité de vie

Vidéo illustrative : *Des résidences pour vivre chez soi plus longtemps* à Limonest. La vidéo présente La Note Bleue, résidence conçue sous la Charte Rhône + (document de cadrage politique) qui vient répondre aux besoins de logements adaptés au vieillissement. 17 logements des 23 qui sont donc dédiés aux personnes âgées. La résidence est située en cœur de quartier à proximité des services, elle est facilement accessible et intergénérationnelle.

Information et communication :

Cette thématique aborde le maintien des relations avec les autres habitants mais aussi la participation aux événements de la ville. La VAA doit veiller à la communication de ses informations pour informer ses habitants âgés.

Notions clés : accessibilité à l'information - lisibilité

Vidéo illustrative : *Brochure des séniors par et pour les aînés* à Rennes. Suite à la découverte de la VADA à travers le protocole de Vancouver, la ville s'est questionnée sur sa favorabilité pour les aînés. Des concertations ont été mises en place avec des habitants âgés pour faire remonter des aspirations qui ont débouché sur un plan d'actions. L'un des axes majeurs qui en est ressorti est la prise d'informations. Les aînés ont donc souhaité créer un guide recueillant les moyens de s'informer, les lieux clés dans la ville, les possibilités de déplacement, etc.

Lien social et solidaire :

C'est le respect et l'inclusion sociale des aînés qui sont traités dans cette thématique. Les personnes âgées sont assujetties au regard, attitudes et comportements des autres habitants. Une VAA doit promouvoir le "mieux vivre" ensemble en développant un sentiment d'appartenance chez les aînés.

Notions clés : vivre ensemble - sentiment d'appartenance - entraide - solidarité

Vidéo illustrative : *Tiss'âge contre l'isolement des aînés* à Lons-le-Saunier. Ici, la ville a mis en place d'un réseau d'aides bénévoles pour répondre au problème de l'isolement. Le réseau met en relation les bénévoles et les aînés. Dans les premiers temps, l'aîné fait appel au bénévole quand il en a besoin avec une visite tous les 15 jours au minimum. Après, ils aménagent leur rencontre comme ils le souhaitent. Aujourd'hui, c'est une trentaine de personnes âgées, sur les 1 200 de plus de 80 ans, qui bénéficient de l'aide.

Culture et loisirs :

Est abordée ici la participation sociale pour le bien-être et la santé des aînés. Une ville adhérente doit accompagner ses habitants âgés pour s'impliquer dans la société, ce qui permet de surcroît à combattre l'isolement.

Notions clés : soutien - accompagnement - accessibilité culturelle, sportive et intellectuelle

Vidéo illustrative : *Le Pass séniors : culture, loisirs, avantages* à Bordeaux. Il est sujet ici de l'adaptation de la ville aux séniors, avec en particulier, la mise en place d'une carte d'accès pour tout ce qui est culturel et loisirs : cinéma, balles, visites spécifiques, conférences, ateliers, etc. Mais

aussi des réductions (220 partenaires) avec support de communication (internet, brochure). ¼ des 48 000 personnes entre 60 et plus dispose de ce pass avec l'accès aux supports de communications qui vont avec.

Participation citoyenne et emploi :

Cette thématique cherche à faire contribuer les aînées à la ville. Une VAA doit veiller aux possibilités, mais aussi à la flexibilité des emplois ou bénévolats dans ses offres.

Notions clés : reconnaissance

Vidéo illustrative : *Une retraite active, une retraite réussie* à Angers. Il s'agit d'un accompagnement du parcours de vie des personnes âgées à travers le dispositif 'retraite active et citoyenneté' du service animation et vie sociale du Caisse Centrale d'Activités Sociales de la ville. Ils apportent un soin particulier à la transition vie active - retraite et permettent aux séniors de s'exprimer et de s'investir dans la cité. Par exemple, une réunion a lieu chaque vendredi matin avec une thématique par semaine : je m'informe- je m'engage- je découvre - j'agis.

Autonomie, services et soins :

Le soutien à domicile avec du soutien communautaire et des services de santé compose la dernière thématique. Une ville-membre doit soutenir les actions qui favorisent le "mieux vivre" des personnes âgées.

Notions clés : soutien bénévole - services à domicile - services de santé

Vidéo illustrative : *Programme Prévention santé Et Nutrition des Séniors Actifs* à Royan. Un programme municipal qui met en place des activités physiques, nutritionnelles et cérébrales à l'aide du tissu associatif et des libéraux. Il fonctionne par un système d'adhésion avec une carte à 10 activités renouvelables que plus de 1200 séniors utilisent.

Le réseau Villes Amies des Aînées répond aux besoins d'une partie non-négligeable de la population actuelle : les personnes âgées. Comme il vient d'être présenté, les actions des villes-membres se font à travers huit thématiques. Au vu de la spécificité de chacune et de leur évolution, nous pouvons nous questionner sur leur fondement. Après lecture des rapports liés à la démarche de l'OMS quant au réseau VADA, les thématiques semblent avoir été pré-établies pour l'étude de 2007 sur les 35 pays (voir I. A. Historique). Celles du RFVAA reprennent l'ensemble des thématiques du programme, mais ont modifié les catégories afin de clarifier chaque thématique et correspondre davantage aux actions et observations faites sur le territoire français. Néanmoins, aucun ne fait état de la création des thématiques, sont-elles issues de recherches antérieures ? Sont-elles issues d'observations sur ce qui se fait dans les villes du monde ? Ou sur des résultats de recherches académiques ?

II. COTE RECHERCHE

Le programme VADA répond à un problème actuel par l'intermédiaire d'actions des villes adhérentes couplé à une démarche humaine des acteurs (habitants, associations, privés, services de la ville, collectivités, etc.). L'ensemble de ce programme est soutenu par des bases solides que sont les directives de l'OMS. Les huit thématiques à suivre pour être une VAA permettent de faire un état complet de la situation des personnes âgées dans une ville. Néanmoins, nous pouvons nous questionner sur ce qui se faisait avant la création de ces thématiques en 2007. Certaines villes dans le monde s'étaient déjà penchées sur la question des personnes âgées, des actions ou recherches ont donc dû déjà être lancées. L'OMS s'est appuyée sur ses propres recherches pour établir les directives du réseau VADA et en ressortir les huit thématiques d'actions, mais qu'en est-il des recherches académiques, indépendantes à l'OMS, qui ont étudié la place de la personne âgée dans la ville ? N'ayant pas trouvé, lors des recherches sur le réseau VADA, l'évocation d'une quelconque relation entre ces recherches indépendantes et celles de l'OMS, le sujet de ce projet de fin d'études s'est naturellement orienté vers la considération d'une potentielle corrélation entre ces recherches et la démarche Villes Amies des Aînés de l'OMS. Nous pouvons donc nous interroger : **Existe-t-il une corrélation entre les recherches académiques sur l'intégration des personnes âgées dans la ville, antérieures au réseau Villes Amies des Aînés, et les thématiques dégagées par ce réseau ?**

L'hypothèse est donc qu'il y a une cohérence entre les thématiques du réseau VADA et les recherches académiques antérieures à la création du programme. Le facteur temps est essentiel dans le sujet, nous souhaitons étudier des recherches académiques qui n'ont pas été biaisées par la création des huit thématiques du réseau. Le seul moyen est donc d'étudier des recherches qui ont précédé leur création.

En ce qui concerne la méthodologie pour répondre à la problématique, nous commençons par étudier les recherches académiques de ce qui s'est fait en terme d'études sur l'intégration des personnes âgées dans la ville, et cela, avant la fondation du réseau VADA. En effet, l'analyse doit se faire sur la base de recherches antérieures à l'établissement des thématiques par l'OMS afin de constater d'un décalage ou non avec les résultats de recherches non influencées par les dites thématiques. Après avoir récupéré un ensemble d'articles de recherche traitant du sujet, la lecture de chacun d'eux va permettre de faire une sélection de ceux intéressants à traiter dans le cadre de ce projet. Ceux sélectionnés seront analysés pour comprendre de quoi il en retourne et synthétisés pour en ressortir des thèmes transversaux abordés sur l'ensemble des articles. Cette démarche permettra d'avoir une vision globale pour réaliser efficacement les corrélations avec les thématiques du réseau VADA. Par la suite, une catégorisation des recherches selon les thématiques du programme sera faite permettant de faire apparaître les corrélations existantes. Grâce aux corrélations faites, nous pourrions valider ou non l'hypothèse et donc répondre à la problématique. Il suffira de conclure sur l'état de la corrélation entre les recherches et les thématiques, et si l'ensemble des thématiques sont abordées alors l'hypothèse est vraie. Néanmoins, le résultat n'étant jamais absolu, l'étude se terminera sur les limites de la démarche suivie dans cette partie avec un intérêt particulier porté sur ce qui pourrait être fait pour poursuivre et approfondir l'étude.

A. Benchmarking

En terme de recherche sur l'intégration des personnes âgées dans la ville, les annales de la recherche urbaine ont semblé être une base fiable pour avoir un échantillon de ce qui se faisait avant le programme VADA. Les recherches bibliographiques faites en parallèle n'ayant pas été concluantes, le choix s'est porté sur le numéro 100 des Annales de la recherche urbaine, sorti en 2006, qui regroupe une vingtaine d'articles scientifiques concernant *L'avancée en âge dans la ville*. Après lecture du recueil, seul 17 des 21 articles traitent intégralement ou en partie de la question des personnes âgées dans la ville. De ce fait, l'étude qui suit prend en compte que ces 17 articles. Nous y retrouvons des approches culturelles, sociologiques, ou encore historiques. Néanmoins, pour la clarté de ce rapport, nous entrerons directement dans le vif du sujet sans passer par le détail de chacun des thèmes abordés par chaque chercheur. Une synthèse globale de ce qui ressort de ces articles semble cependant indispensable pour le reste de l'étude.

La gérontocroissance est le thème le plus souvent abordé dans les articles avec un focus particulier pour l'article de Jean-François Ghekière, La distribution des âges dans la ville. Il aborde le thème à travers le flux migratoire des personnes âgées dans les villes qui sont à la recherche d'un milieu plus dynamique et favorable. Le fait est que de nombreuses personnes habitent dans la même maison pendant des années, mais celle-ci devient inadaptée lorsque ces personnes vieillissent, les obligeant à déménager. Couplé à cela, il constate une "répartition radiocentrique des générations successives" (J-F. Ghekière, 2016) autour des villes du fait de l'étalement urbain qui a poussé les agglomérations à développer des couronnes pour répondre à la saturation immobilière. Il y a donc une onde de vieillissement qui suit l'extension spatiale des villes. Les différentes extensions ont pris en considération les nouveaux arrivants (jeunes, actifs, familles, etc.) et les collectivités ont construit l'espace selon leurs besoins. Maintenant que cette génération est vieillissante, mais aussi dans un souci d'amélioration et de compétitivité, il est nécessaire de faire une requalification de l'espace avec l'installation d'équipements spécifiques, l'implantation de services de proximité, ou encore la réhabilitation de logement. C'est ce que met en avant Christian Pihet dans Du vieillissement dans les villes à des villes pour le vieillissement par l'intermédiaire du "bien vieillir" qui se traduit par l'existence d'un habitat adapté et le maintien du lien domicile/environnement notamment avec le maintien à domicile à l'aide des structures adéquates de la collectivité, ou encore avec l'implication des personnes âgées dans le dynamisme territorial. Des actions pas si aisées à mettre en place rendant le déménagement plus efficace et privilégié d'autant plus que la collectivité ne peut pas se permettre de requalifier l'ensemble de son territoire, elle préconisera des aménagements pour des espaces donnés. Un constat qu'Estelle Ducom fait au Japon dans son étude Mutations urbaines et nouvelles formes urbaines dans l'aire tokyoïte, en collaboration avec Makoto Yokohari, à travers la notion de rétraction urbaine. Suite à une arrivée massive de la population sur Tokyo après les guerres, des villes nouvelles se sont construites sur le pourtour de la capitale avec des logements pensés pour les jeunes, les familles et les actifs. Aujourd'hui le tassement de la démographie fait qu'une grande partie de la population s'en retourne sur Tokyo pour trouver une qualité de vie supérieure, et cela du fait que la population, autant que ces villes nouvelles, est vieillissante.

C'est "un vieillissement rural et une gérontocroissance urbaine" (G-F. Dumont, 2006) voilà comment résumer la tendance que ces chercheurs ont étudié, une phrase tirée de l'article Tendances et perspectives de la gérontocroissance urbaine de Gérard-François Dumont. Il constate également

une migration des populations avec une partie de conclusion sur la volonté des personnes âgées de se rapprocher des centres-villes où se trouvent les équipements sanitaires, culturels et commerciaux. Son étude est néanmoins davantage tournée sur l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées. Ses recherches l'amènent à constater et prévoir une gérontocroissance accrue du fait de l'allongement de l'espérance de vie, de la montée en âge des classes issues des Trente Glorieuses couplé à une fécondité en dessous du seuil de remplacement.

Didier Bésingrand et Jean Soumagne constatent aussi le phénomène à travers leur étude Seniors mobiles et transformation des petites villes atlantiques parlant de la mobilité résidentielle des jeunes retraités. Ces derniers disposent de capacités physiques et financières leur permettant des habitudes de mobilité plus vastes. De ce fait, ils ont une tendance au déménagement vers des territoires plus attractifs, plus ensoleillés, que leur contrainte professionnelle ne leur permettaient pas de faire. Le littoral est donc l'un des principaux territoires de prédilection aux déménagements. Les jeunes retraités en profitent avant leur perte d'autonomie qui les obligera à se rapprocher de territoires plus propices au vieillissement. Cet attrait pour les territoires dynamiques a également été observé dans l'étude Promenades pour l'âge d'or dans deux petites villes italiennes de Giovanni Ridolfi et Isabelle Dumont. L'un des deux cas est situé en littoral et remplit les critères de sélection des retraités d'autant plus que la collectivité s'efforce de répondre aux besoins de cette population grandissante. Dans la continuité de cette tendance à la mobilité résidentielle, Magali Pierre présente, dans Le double habitat des couples retraités, une autre manière d'habiter à travers la bi-résidentialité. Le passage à la retraite appelle souvent une reconfiguration résidentielle et le déménagement peut être source de stress et d'insécurité pour les retraités (perte de la situation de confort actuelle, perte de son entourage, démarche pour déménager, etc.). Certains retraités font donc le choix de bi-résidentialité avec une maison en ville, celle où ils ont vécu la majorité de leur vie, et une à la campagne, souvent dans une localisation qui symbolise les vacances ou le retour aux sources. Néanmoins, il n'est pas question d'une résidence secondaire, mais bien d'un partage équitable de temps entre les deux maisons, évitant la problématique du déménagement et facilitant le retour en ville, proche des aménités, pour les vieux jours.

Dans tous les cas, les villes assujetties à ce flux de personnes se doivent de penser leur ville pour ces nouveaux habitants. Cela se manifeste par l'installation d'équipements, mais aussi d'activités de support social permettant l'accueil et le bien-être des retraités. Un tourisme résidentiel se développe alors dans ces villes venant assurer une économie à la ville surtout pour celles vivant sous les coûts du tourisme de hautes saisons. Ainsi, l'adaptabilité des services urbains devient un axe d'avenir pour les collectivités.

Une prise de conscience tardive selon les chercheurs Dominique Argoud, Gisèle Bessac et Pierre-Henri Daure qui aborde le sujet dans leur article Territoire et vieillissement : l'invention au quotidien. Les politiques publiques n'intègrent pas les personnes âgées de la bonne manière faute de ne pas les avoir étudiés pour répondre à leurs besoins. C'est donc des initiatives sociales sur les territoires locaux qui sont venues apporter des solutions, à hauteur de leurs moyens, d'où la vague d'exemples à petites échelles et la qualité des initiatives actuelles, basées sur une expérience sur le long terme. L'aspect social est donc un des autres axes de recherches privilégiés à travers l'intégration sociale répondant aux problèmes de dépendance et d'isolement des personnes âgées. Aujourd'hui, la démarche sociale s'élargit à des dimensions territoriales plus vastes comme l'intercommunalité pour venir incrémenter une politique vieillesse. C'est ce que présente Frank

Eckardt dans son article Les maisons des générations en Allemagne. Un modèle lancé par Ursula Von Der Leyen qu'elle a ensuite transformé en programme lors de son arrivée à la tête du ministère des Affaires sociales. Le but étant de contribuer à la construction d'un voisinage, d'une intergénérationnalité par l'intermédiaire d'un lieu de rencontre.

D'un point de vue plus spécifique au social, la sociologie, certaines études constatent de la situation des personnes âgées par comparaison et/ou corrélation avec d'autres catégories de populations. Avec les jeunes, pour ce qui est d'Isabelle Garat et Sophie Vernicos dans Villes de jeunes, villes de vieux par l'intermédiaire de la notion de ségrégation sociale dans le parc locatif, mais également dans les politiques locales. Elles assimilent les sites universitaires aux maisons de retraite et vont même constater une attraction certaine pour le centre-ville des deux catégories malgré les revenus moyens à faibles, caractéristique de chacun. Carole Gayet-Viaud fait la corrélation avec les bébés dans Âge et sociabilité urbaine : les types du petit vieux et du bébé dans la ville en se basant sur le comportement d'autrui dans l'espace vis-à-vis de ces individus. Elle parle d'innocuité sociale, les bébés comme les petits vieux semblent vulnérables et innocents pour autrui. L'indulgence est de mise pour la plupart d'entre nous, le petit vieux a vécu, il est marqué par la vie, gorgé d'expériences et épuré d'humanité. Même si ce ne sont pas des notions assimilables aux bébés, le résultat est le même. Ce sont des individus familiers et abordables malgré certains points négatifs dans le comportement des deux catégories.

Le comportement est également abordé dans certaines études avec une prise en considération de l'environnement extérieur urbain des personnes âgées. C'est ce que présente Simone Pennec dans Les âges dans la ville, entre anonymat et proximité. Elle entre dans le sujet par la notion de "sortir prendre l'air" (S. Pennec, 2006) ce qu'elle traduit, suite à son étude, par "l'air de la ville rend libre" (S. Pennec, 2006). Elle constate des besoins variables entre les individus, leurs occupations, leurs âges et leur santé, mais aussi en fonction de la configuration de l'espace. Le passage à la retraite fait office de coupure et entraîne un changement d'habitudes de vie. La personne elle-même, comme les usagers qui l'entourent, ne porte plus le même regard sur elle. La lenteur, la difficulté de déplacement, le manque de sécurité sont des contraintes pour la personne âgée et pour son entourage, stigmatisant davantage le vieillissement. En revanche, les avancées actuelles de la société rendent l'adaptation possible avec des outils de différents ordres permettant de réaménager l'espace domestique et d'assurer une présence dans le monde. Cela surtout grâce aux nouvelles technologies facilitant "l'entrée d'air chez soi" (S. Pennec, 2006) et donc de liberté. Néanmoins, cela ne facilite pas la présence des personnes âgées sur la scène publique, dans l'espace urbain. La perte de capacité couplée au changement de regard d'autrui rend la personne âgée dépendante, cela l'enferme dans un cercle d'incapacité entraînant une perte de pouvoir de participation et de volonté d'action pour certains. C'est ce que vient appuyer une autre composante de la recherche qu'est l'histoire. Certains chercheurs se sont intéressés à l'évolution de la ville pour les personnes âgées. Françoise Bouchayer étudie le temps qui se poursuit dans la ville et donc dans l'environnement des usagers. Son article Concordance citadines, âges et équipements fait asseoir l'idée que l'individu évolue avec sa ville. Les différentes générations ont des expériences diverses et un rapport différent aux choses également. La période actuelle coexiste avec des périodes antérieures si bien que "les sociétés vivent au présent des pans entiers de leur histoire" (F. Bouchayer, 2006). Les personnes âgées sont en quelque sorte contraintes d'évoluer avec la ville qui fait écho au vieillissement, s'installe un sentiment d'incertitude et d'inquiétude : "être âgé, c'est

vivre un conflit d'identité, et être un vieil habitant" (F. Bouchayer, 2006). Rejoignant ainsi le l'article Une figure urbaine à inventer : l'individu vieillissant de Serge Clément.

L'aspect historique de la situation de la personne âgée est également étudié dans la plupart des articles, en particulier les études de Jean-François Ghekière pour ce qui est du vieillissement corrélé aux couronnes périurbaines des agglomérations, évoqué plus haut, ou encore Dominique Argoud & Co en ce qui concerne la prise en compte des personnes âgées dans la société et la politique spécialement. L'évolution des moyens des personnes âgées est corrélée à leur volonté de mobilité, c'est ce qu'évoquent Didier Bésingrand et Jean Soumagne dans Séniors mobiles et transformation des petites villes atlantiques. Les séniors disposent d'habitudes de mobilité, de capacité financière et de dispositions physiques qui leur permettent d'accéder à des choses que les personnes âgées d'antan ne pouvaient avoir, pour la plupart.

Enfin, la culture est le dernier sujet dont traite certains chercheurs. Rémi Gaillou dans Le vieillissement des immigrés vivant seuls en France se rend compte que la question des immigrés âgés n'est pas véritablement étudiée. Ceux sont des personnes âgées comme toutes les autres à cela près qu'ils ne sont pas dans leur pays d'origine. Leur histoire et leur situation sont des facteurs qui touchent leur vie d'une manière plus importante que des personnes âgées natives. Venus en France pour trouver du travail, fuir le danger et l'insécurité, ou rejoindre de la famille, ils sont ici par nécessité et y restent par nécessité également. Ils peuvent disposer d'aides sanitaires et sociales, de revenus, d'un statut de retraité confortable, mais surtout, ils ont vécu ici si longtemps qu'ils sont attachés à leur situation et n'éprouvent plus l'envie d'en partir. Retourner chez eux était un objectif dans leur parcours de vie lorsqu'ils sont arrivés, mais arrivés à un certain âge la raison l'emporte sur l'envie. Atmane Aggoun étudie aussi la question dans Vieillir dans sa communauté, il constate que certains immigrés font même le choix de rester pour continuer de subvenir aux besoins de leur famille, restée au pays, grâce à la retraite qu'ils perçoivent dans le pays d'accueil. C'est réellement par obligation qu'ils restent. Cela les rend vulnérables à la solitude, l'isolement voir au mal-être. La plupart meurent dans le pays d'accueil loin de leur famille. Cela suscite des questionnements sur la prise en considération de cette population. En effet, l'étranger est considéré comme tel du fait de sa naissance, mais quand est-il lorsqu'il est question de leur mort ? Ils sont étrangers aux yeux du pays d'accueil et malgré la reconnaissance de leur statut de retraité, ils ne sont pas vraiment considérés comme des personnes âgées parmi d'autres. Certes, ces vieux immigrés étaient censés retourner chez eux, mais le fait est qu'ils sont là et aucune réflexion n'a été faite sur leur vie en tant que retraité et/ou sur leur mort. Un grand nombre reste dans le pays d'accueil, mais cela ne veut pas dire pour autant qu'ils s'y sentent bien.

La personne âgée étrangère n'est pas la seule dont la considération plus approfondie manque. Les vieux SDF sont également une population touchée par la différence culturelle. Sophie Rouay-Lambert traite du sujet dans son article Le devenir des anciens SDF, ceux sont des personnes marginalisées dans leur vie, mais certains attendent la retraite pour en sortir. Avec le Minimum Vieillesse et les aides sanitaires et sociales, ils comptent vieillir convenablement et ne pas mourir dans la rue. Malgré ce nouveau statut, les conditions de vie supérieures, les aides, ces personnes âgées ne sont pas à l'abri d'un choc culturel. Ils passent d'un environnement inhospitalier sans personnalisation où ils avaient leurs habitudes, un espace propre à eux avec les normes du quotidien et des règles de vie. Le confort du logement est vu comme une monotonie qui les fait regretter

l'ancien temps. Par ailleurs, ces changements les rendent vulnérables sanitaire­ment parlant, pour certains. Ils connaissent une accélération de la fin de vie supérieure à la moyenne du fait de leur mauvaise santé. Des problèmes de santé se déclenchent parce que leur corps n'a plus besoin de se battre pour survivre. Ainsi, nombreux meurent dans les premiers mois de réinstallation. Leur situation est relativement complexe au regard des personnes âgées lambda. Leur manière d'aborder la retraite est un paradoxe en soi : pour l'univers professionnel, cela symbolise l'inactivité et la perte de vie sociale alors que pour les SDF, c'est le dernier rattachement à la société.

Au vu de l'ensemble des recherches académiques étudiées, il en ressort quatre thématiques génériques : la gérontocroissance urbaine, les personnes âgées en société, l'évolution du statut de personnes âgées et la culture de la retraite.

Maintenant que nous disposons d'un éventail d'exemples de recherches académiques sur le sujet des personnes âgées, nous pouvons nous pencher sur le cœur de notre étude : la relation avec les thématiques du réseau Villes Amies des Aînés.

B. Corrélation avec la démarche des VADA

Au regard des analyses des recherches relevées dans le benchmarking, nous pouvons déjà nous apercevoir que les thèmes abordés ne sont pas directement corrélables avec les thématiques VADA. Un travail de catégorisation est donc nécessaire pour faire correspondre les articles avec les dites thématiques. Pour ce faire, chaque article sera traité séparément afin d'analyser l'ensemble des corrélations possibles. Pour un souci de clarté, nous avons choisi de prendre en compte les thématiques modifiées du RFVAA qui nous semble plus explicites pour l'analyse.

La distribution des âges dans la ville de Jean-François Ghekière ne correspond à aucune des huit thématiques du réseau. Il fait appel à des notions de **parcours de vie adaptés** et de **géographie urbaine**. Il est question du vieillissement progressif des villes dans les couronnes périurbaines du fait de l'installation radiocentrique des générations et de la migration des personnes âgées pour trouver un logement et un territoire adapté à leur vieillissement. Cela fait appel à un besoin de requalification de l'espace, des logements et à la réflexion sur l'habilitation des espaces périurbains.

Du vieillissement dans les villes à des villes pour le vieillissement de Christian Pihet correspond à la thématique : **espaces extérieurs et bâtiments** puisqu'il est question de la prise en considération des personnes âgées dans les politiques d'action des villes. Les réflexions sont faites pour tendre vers une ville multigénérationnelle. Les thématiques d'**autonomie, services et soins** et d'**habitat** sont aussi abordées avec une directive spécifique pour le maintien à domicile présentée dans l'article.

Mutations urbaines et nouvelles formes urbaines dans l'aire tokyoïte d'Estelle Ducom & Co fait également partie de la thématique : **espaces extérieurs et bâtiments** puisque l'article tourne autour du besoin des personnes âgées à s'en retourner dans la capitale pour avoir accès à des aménités adaptées à leur vieillissement. Il est donc également question de la thématique d'**autonomie, services et soins** et d'**habitat** dans un second plan.

Territoire et vieillissement : l'invention au quotidien de Dominique Argoud & Co qui fait appel au **lien social et solidaire** par l'intermédiaire de politiques locales qui favorisent l'intégration sociale. Les auteurs présentent des exemples de structures d'initiative sociale allant dans ce sens :

l'une ayant pour vocation l'ancrage post-professionnel et l'autre proposant des logements intergénérationnels. Ce dernier rentrant également dans la thématique **habitat**.

Les maisons des générations en Allemagne de Frank Eckardt qui entre complètement dans la thématique **habitat**, et dispose aussi d'une relation avec la thématique **lien social et solidaire** puisqu'il propose des logements adaptés avec une ouverture aux autres habitants pour assurer un échange avec les personnes âgées et les faire participer à la vie de la ville.

Tendances et perspectives de la gérontocroissance urbaine de Gérard-François Dumont qui ne correspond à aucune thématique. Le chercheur fait état de l'évolution des personnes âgées à travers la **démographie** et la **géographie urbaine** puisqu'il est question du choix de résidence des personnes âgées dans des zones alliant aménités urbaines et tranquillité rurale.

Villes de jeunes, villes de vieux de Isabelle Garat & Co correspond aux notions de **parcours de vie adaptée** et de **géographie urbaine**, mais aucune des thématiques du VADA. L'article parle de la tendance des personnes âgées à s'installer là où il y a des jeunes pour bénéficier de leur vigueur et retrouver un environnement dynamique. Il constate le flux migratoire entre centre-ville et périphérie au cours de l'histoire avec l'installation des jeunes suivis par les personnes âgées, puis le départ des premiers dans des espaces plus libres suivis par les personnes âgées et ainsi de suite.

Les âges dans la ville, entre anonymat et proximité de Simone Pennece entre dans la thématique d'**espaces extérieurs et bâtiments** du fait de l'intérêt porté sur le parcours de vie des aînés dans la ville avec un focus sur les difficultés de l'espace public, le poids du regard d'autrui, l'aménagement urbain de proximité, le ressenti de la personne âgée. L'article correspond aussi à la thématique de **lien social et solidaire** puisqu'il parle de l'importance de l'échange avec autrui, de l'appartenance au monde et de l'entraide de voisinage.

Âge et sociabilité urbaine : les types du petit vieux et du bébé dans la ville de Carole Gayet-Viaud est corrélé à la thématique **lien social et solidaire**. En effet, elle met en avant l'innocuité sociale des personnes âgées, ils deviennent vulnérables et innocents aux yeux d'autrui. Cela ne les empêche pas de profiter de ce statut pour se faire valoir.

Concordance citadines, âges et équipements de Françoise Bouchayer correspond à la thématique **espaces extérieurs et bâtiments** puisqu'il fait état de l'évolution de la personne âgée avec la ville, elles vieillissent toutes les deux ensemble. L'article parle aussi des difficultés de déplacement des aînés et de leur adaptation et changement en fonction de leurs capacités vieillissantes face aux changements rapides de la ville, ce qui permet une mise en relation avec la thématique **transports et mobilité** en second plan.

Une figure urbaine à inventer : l'individu vieillissant de Serge Clément fait appel au **lien social et solidaire** par l'intermédiaire d'acteurs venant aider les personnes âgées à relativiser la perte de pouvoir et la dépendance avec l'engagement associatif, la possibilité d'expression dans la collectivité. Cela fait également référence à la thématique **participation citoyenne et emploi** dans un second plan.

Séniors mobiles et transformation des petites villes atlantiques de Didier Bésingrand & Co correspond à la thématique **culture et loisirs** puisque les chercheurs présentent les préoccupations des collectivités vis-à-vis de l'intégration des personnes âgées dans la vie de la ville par l'intermédiaire d'associations ou de structures de formation. L'adaptation des villes rentre aussi dans la thématique **espaces extérieurs et bâtiments** du fait de la transformation de la ville d'un point de vue urbain pour s'adapter à la personne âgée.

Promenades pour l'âge d'or dans deux petites villes italiennes de Giovanni Ridolfi & Co fait appel aux **espaces extérieurs et bâtiments** puisqu'il est question d'adaptation des villes à sa population grandissante de personnes âgées. Il aborde aussi la **participation citoyenne et emploi** à travers le bénévolat des aînés pour la ville (surveillance, clubs, gardes d'enfants, etc.).

Le double habitat des couples retraités de Magali Pierre fait référence à des notions de **choix de vie** et de **géographie urbaine** et aucune des thématiques du réseau VADA. En effet, la chercheuse nous présente une tendance des jeunes retraités à disposer des deux résidences utilisées à part égale pour bénéficier d'une plus grande liberté, suivre ses envies, se rapprocher de la famille, et cela, en gardant la première maison, souvent en ville, comme résidence pour les vieux jours.

Le vieillissement des immigrés vivant seuls en France de Rémi Gaillou ne correspond à aucune des thématiques. L'article évoque la notion de **choix de vie** puisqu'il est question des raisons qui poussent les immigrés à venir et rester dans un pays d'accueil. L'auteur étudie également le sujet par l'intermédiaire de la sociologie des modes de vie entre hommes et femmes immigrés.

Vieillir dans sa communauté de Atmane Aggoun fait également appel au **choix de vie**. Les immigrés choisissent de rester dans leur pays d'accueil pour bénéficier de la retraite qu'ils peuvent envoyer à leur famille, ou pour s'assurer un confort de vie.

Le devenir des anciens SDF de Sophie Rouay-Lambert entre dans la thématique d'**autonomie, services et soins** puisqu'il fait appel à la prise en charge des SDF par l'intermédiaire d'associations spécialisées qui leur permettent de trouver un logement à hauteur de leur retraite. Cela fait également référence à la thématique de l'**habitat**.

Au regard de cette catégorisation, 6 des 17 articles traités ne rentrent dans aucune des thématiques du programme, ils font appel à des notions de **choix de vie**, de **parcours de vie**, et de **géographie urbaine**. Des sujets à tendance sociale avec un regard spécifique sur la personne âgée, ses choix, ses envies, son histoire, des éléments difficilement intégrables dans des directives généralistes telles que le propose le programme VADA. De plus, la prise en compte de données aussi approfondies pourrait être complexe pour les villes-membres autant que pour le réseau. Des actions appropriées pourraient être difficilement réalisables et appréciables en terme d'efficacité et de qualité. À cela s'ajoute que de telles études nécessitent du temps et du personnel professionnel pour analyser les cas de population spécifique comme les immigrés ou les SDF. Cela nécessiterait, sans doute, de disposer de spécialistes rendant l'étude davantage complexe et onéreuse. Les villes n'ont pas tous les moyens de répondre à de telles problématiques. En répondant aux thématiques généralistes du programme VADA, elles font au mieux en répondant aux besoins du plus grand nombre et en proposant des actions bénéfiques pour tous.

En ce qui concerne le reste des articles, ils sont assimilables à plusieurs thématiques établies par le réseau VADA. Celles concernant les **espaces extérieurs et bâtiments**, l'**habitat** et le **lien social et solidaire** sont les plus représentées. Elles recouvrent l'ensemble des 11 articles restants. En effet, ce sont des sujets facilement constatables par les chercheurs puisqu'un grand nombre de villes disposent de démarches en faveur de l'aménagement urbain, de l'habitat et du lien social concernant les personnes âgées. Même si cela ne faisait pas partie des politiques courantes à l'époque. Des associations interviennent aussi pour promouvoir le lien social et solidaire et proposer des logements adaptés aux personnes âgées rendant les actions possibles encore plus visibles et existantes.

Pour ce qui est des autres thématiques, elles sont abordées d'une manière plus éparse et parfois dans un second plan. Elles apparaissent dans des exemples venant appuyer les propos des chercheurs ou dans des constats rapides sur le sujet. Même si elles ne sont pas étudiées de manière explicite, elles sont présentes et interviennent dans les sujets de recherche. Cela vient donc appuyer notre hypothèse de corrélation entre la recherche académique et les thématiques du RFVAA. Cependant, une thématique n'est absolument pas présente dans les articles, celle de l'**information et communication**. Néanmoins, il est important de nuancer ces propos puisque les articles sont une représentation limitée de ce qui se faisait en termes de recherches académiques avant la création du programme VADA. De ce fait, nous ne pouvons pas nier complètement la thématique, elle a peut-être été étudiée dans d'autres recherches académiques. D'autant plus que les articles sont issus d'une annale de la recherche urbaine. L'information et la communication ne sont pas un sujet directement lié à l'urbanisme, il est donc compréhensible qu'ils ne soient pas traités dans les articles étudiés ici.

Dans tous les cas, au regard de ses résultats, nous pouvons valider en grande partie notre hypothèse, il existe une corrélation entre les huit thématiques du RFVAA et la recherche académique précédant leur création. Cette conclusion n'est pas dénuée de sens puisque l'OMS a dû se baser sur des recherches et des études sur les personnes âgées pour définir ses directives et ainsi ses thématiques.

Néanmoins, ce résultat est à nuancer. En effet, les véritables sujets de recherche ont été quelque peu effacés lors de la catégorisation au profit d'une analyse approfondie de chaque article afin de faire des corrélations plus identifiables et plus solides.

C. Limite de la démarche

Avant toute chose, il faut savoir que cette étude a été relativement restreinte dans le temps ne permettant pas une analyse très approfondie du sujet. De ce fait, la réponse apportée n'est pas irréfutable et immuable.

Même si de nombreuses recherches et lectures ont précédé, le choix d'une annale d'articles de recherches académiques a permis de simplifier le benchmarking. Cela était également plus cohérent avec le sujet d'étude puisque les articles traitent directement de la question de la personne âgée dans la ville. Les autres articles et livres trouvés traitaient de la personne âgée, mais rarement de l'aspect urbain. Le recueil *L'avancée de l'âge dans la ville* a donc été d'un grand secours pour ce projet. Cependant, cela a biaisé les résultats puisque les articles étaient tous tournés vers un domaine commun : l'urbanisme. Tant et si bien que les articles disposaient d'une vision de la ville incluant la personne âgée et non pas de la personne âgée en premier. Il est certain que d'autres recherches académiques existent et peuvent étoffer cette étude. Des recherches d'un point de vue culturel ou sanitaire pourraient compléter la démarche, apporter une autre vision à ce travail et argumenter davantage afin de valider, plus fermement, l'hypothèse de départ.

D'un autre côté, l'étape de catégorisation a été relativement brusque puisqu'il a été question de chercher dans les articles si les notions abordées correspondaient à l'une des thématiques du RFVAA. Les sujets véritables des recherches ont été oubliés au profit de l'analyse de ce projet. Nous en voulons pour preuve que si l'on catégorise les articles selon le sujet abordé par le ou les

chercheurs, le résultat n'est pas vraiment le même. Le tableau suivant montre ce que la catégorisation par le sujet donnerait.

Thématiques	Articles
Espaces extérieurs et bâtiments	<ul style="list-style-type: none"> • Du vieillissement dans les villes à des villes pour le vieillissement - Christian Pihet • Mutations urbaines et nouvelles formes urbaines dans l'aire tokyoïte - Estelle Ducom & Co • Les âges dans la ville, entre anonymat et proximité - Simone Pennec • Concordance citadines, âges et équipements - Françoise Bouchayer • Séniors mobiles et transformation des petites villes atlantiques - Didier Bésingrand & Co • Promenades pour l'âge d'or dans deux petites villes italiennes - Giovanni Ridolfi & Co
Transports et mobilité	
Habitat	<ul style="list-style-type: none"> • Les maisons des générations en Allemagne - Frank Eckardt
Information et communication	
Lien social et solidaire	<ul style="list-style-type: none"> • Territoire et vieillissement : l'invention au quotidien - Dominique Argoud & Co • Âge et sociabilité urbaine : les types du petit vieux et du bébé dans la ville - Carole Gayet-Viaud • Une figure urbaine à inventer : l'individu vieillissant - Serge Clément • Vieillir dans sa communauté – Atmane Aggoun
Culture et loisirs	
Participation citoyenne et emploi	
Autonomie, services et soins	<ul style="list-style-type: none"> • Le devenir des anciens SDF - Sophie Rouay-Lambert

Avec cette étude, nous nous rendons compte que la moitié des thématiques sont véritablement corrélables aux recherches académiques traitées. Seuls, les thématiques d'**espaces**

extérieurs et bâtiments et de **lien social et solidaire** restent assimilables à plusieurs articles, mais la thématique de l'**habitat** perd en représentativité. Les autres thématiques n'apparaissent pas, car elles interviennent dans un second plan dans la plupart des articles. Un benchmarking sur un panel plus large de recherches académiques est donc indispensable pour compléter le projet. Cette étude était les prémices d'une réponse à la problématique. Pour poursuivre la démarche, il faudrait aller chercher ailleurs, dans d'autres domaines que l'urbanisme, des recherches académiques, toujours antérieures à la création du réseau VADA. Cette étape prend du temps, mais est essentiel pour apporter une véritable conclusion quant à l'hypothèse d'une corrélation entre les recherches académiques et les thématiques RFVAA.

La démarche Villes Amies des Aînés a pour but de faire évoluer le cadre de vie des personnes âgées dans les villes à travers des actions. Comme nous venons de le présenter la recherche peut être un moyen de constater ce qui se fait en terme d'actions et d'études pour répondre aux besoins des aînés. L'illustration par un cas d'étude est un autre moyen de faire état de ce qui peut être fait. Les villes-membres du réseau VADA sont les exemples mêmes de cas d'études fonctionnels et efficaces. D'autres villes peuvent être tout aussi exemplaires, c'est ce que va mettre en lumière l'étude suivante à travers le cas la ville de Tours.

III. LE CAS DE TOURS

Après avoir découvert le réseau des Villes Amies des Aînés (VADA), nous nous sommes demandées pourquoi la ville de Tours n'en fait pas partie et si elle pourrait le rejoindre. Ce questionnement nous a amené à se demander de façon plus générale comment les personnes âgées sont accompagnées par la ville de Tours et qu'est-ce qui a été mis en place pour favoriser leur bien-vieillir.

Les personnes de plus de 65 ans sur la commune de Tours représentent près de 25000 personnes soit 18% de la population totale [INSEE, 2015]. Toutefois la commune de Tours n'est pas la commune ayant la plus grande part de seniors parmi celles regroupées dans Tours Métropole Val de Loire. En effet, il semblerait que les aînés soient plus nombreux dans les communes accolées à Tours comme à Saint-Cyr-sur-Loire (27%), Saint-Avertin (22%), Rochecorbon (22%) ou encore Joué-lès-Tours (21%) (voir Annexe 3).

Les seniors d'aujourd'hui ont des aspirations et des besoins particuliers et peuvent parfois se trouver en situation de vulnérabilité. C'est pourquoi il est nécessaire de les prendre en compte et de travailler à la création d'un environnement favorable au bien-vieillir au sein des villes à travers leur cadre de vie, l'offre de logement, la santé, les transports ou encore les activités sportives et culturelles.

Nous sommes parties de l'hypothèse que la ville de Tours, même si elle ne fait pas partie du réseau VAA, oeuvre quand même pour le bien-vieillir des personnes âgées. En effet, le contexte mondial de vieillissement de la population pose la problématique de la gestion des personnes âgées quel que soit le territoire. La création même de l'association des VAA par l'Organisation Mondiale de la Santé démontre bien l'ampleur du phénomène et la nécessité d'agir en conséquence.

L'association des VAA a identifié huit thématiques de travail pour le bien-vieillir des personnes âgées : espaces extérieurs et bâtiments, transports et mobilité, habitat, information et communication, lien social et solidarité, culture et loisirs, participation citoyenne et emploi et autonomie, services et soins. Nous avons choisi de prendre le réseau francophone Villes Amies des Aînés en tant que référence pour favoriser le bien-être des personnes âgées. Nous avons donc commencé à étudier le cas de Tours pour chacune des thématiques pour savoir si la ville offre un cadre de vie répondant aux critères des VAA.

La ville de Tours répond-elle à ce jour aux conditions d'adhésion du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés ?

Concernant la méthodologie mise en place pour cette étude de cas, nous avons commencé par étudier la condition d'admission au RFVAA qui est simplement de mettre en place des actions en faveur des besoins des personnes âgées. Nous avons choisi de prendre le réseau VAA en tant que référence pour favoriser le bien-être des personnes âgées. Nous avons donc commencé à étudier le cas de Tours pour chacune des thématiques pour savoir si la ville offre un cadre de vie répondant aux critères des VAA.

Pour chaque thématique, nous avons étudié les fiches exemple d'actions réalisées par des VAA proposées sur le site internet du RFVAA. Nous avons remarqué des similitudes entre certains exemples donc nous avons créé des catégories en les regroupant. Nous pouvons prendre l'exemple de la thématique habitat. La ville de Brest a mis en place une colocation étudiante solidaire, Lyon

des colocations intergénérationnelles, Saint-Priest un Foyer logement intergénérationnel et Logévie une résidence intergénérationnelle. Tous ces exemples regroupés nous ont permis de créer la catégorie « habitat intergénérationnel ». Nous avons procédé ainsi pour chacune des thématiques jusqu'à obtenir environ trois catégories principales pour chaque thématique.

Une fois ces catégories formées, nous avons commencé à comparer avec les équipements et services mis en place à Tours. Nous avons commencé par étudier la page dédiée aux seniors sur le site internet de la Ville de Tours, ainsi que le portail Touraine Reper'âge du département d'Indre-et-Loire. Nous avons également cherché des informations sur les sites d'associations pour tenter de quantifier l'offre. Nous avons aussi lu la presse locale comme la Nouvelle République ou 37 Degrés pour prendre connaissance des articles publiés sur le sujet et constater s'ils ont identifié un manque quelconque ou non.

Pour tenter de qualifier l'offre, en général nous avons considéré qu'elle est suffisante pour répondre aux critères des VAA à partir du moment où nous avons trouvé des éléments dans chacune des catégories de la thématique. Il est arrivé que certaines catégories soient trop spécifiques ou que certains services proposés par Tours ne rentrent dans aucune des catégories, ce qui nous a amené à nuancer nos propos.

La difficulté principale que nous avons rencontré dans cette étude se trouve dans le fait que nous avons utilisé des sources d'informations à différentes échelles. En effet, il n'était pas toujours possible de savoir si une action menée par le département a aussi été menée à Tours ou non. Cette multiplicité des échelles constitue sûrement une des limites du RFVAA.

A. Espaces extérieurs et bâtiments

Concernant la première thématique des espaces extérieurs et des bâtiments, le RFVAA insiste sur le fait que la qualité de l'environnement extérieur conditionne la mobilité mais aussi l'indépendance des personnes âgées. Il encourage donc les villes à être vigilantes à l'accessibilité des espaces urbains afin de permettre aux seniors de sortir et de se déplacer aisément et de façon sécurisée.

La plupart des exemples présentés pour cette thématique portent sur l'installation d'équipements publics adaptés aux seniors comme des bancs (Belfort, Saint Germain Au Mont D'or, Dijon, Rennes), des toilettes publiques (Dijon) ou des parcours sportifs spécialisés (Chamalières, Lyon). D'autres sont plus axés sur la sécurisation des cheminements piétons (Meaulne, Lyon) ou sur l'animation des parcs et jardins (Mulhouse, Bruxelles, Bourg-de-peage). L'objectif derrière ces actions est d'encourager les personnes âgées à maintenir une activité physique et des relations sociales. C'est pourquoi ces projets ont été réalisés en collaboration avec les aînés des villes en question pour les impliquer dans le processus et offrir une solution qui leur convient au mieux.

Pour étudier la ville de Tours, nous avons décidé de reprendre les catégories d'exemples réalisés dans les VAA. Concernant les équipements publics, des bancs sont installés un peu partout autour de l'agglomération pour permettre aux personnes âgées de se reposer quand elles en ressentent le besoin. D'après la Nouvelle République, il y en a 2070 dans les parcs et 1090 dans l'espace public, et si on en croit le peu de demandes que reçoit la mairie sur ce sujet, ils sont

globalement bien répartis. D'après un autre article de la Nouvelle République datant de 2014, la ville est également équipée de douze toilettes publiques.

Tours compte également de nombreux jardins et parcs comme le parc Honoré de Balzac, le jardin des Prébendes d'Oé, le jardin botanique ou le parc de la gloriette qui sont tous relativement facilement accessibles à pied ou en transports en commun. Des chemins de promenade ont également été mis en place le long du Cher et de la Loire. Des parcours de fitness existent autour du lac de la Bergeonnerie et du parc de Sainte Radegonde. Ces espaces peuvent être des lieux de promenade ou de course pour les personnes âgées, ce qui favorise la pratique d'une activité physique et offre une atmosphère douce et agréable.

Tours Métropole Val de Loire a aussi créé un plan représentant les temps de parcours à pied entre les points les plus importants de la ville [« Vivons piétons »]. Le but de cette démarche était d'aider à se rendre compte que certains trajets sont plus courts à pied que ce qu'on pourrait croire. Ce plan n'est pas directement destiné aux personnes âgées puisqu'il n'indique pas d'itinéraire particulier plus sécurisé mais il peut quand même inciter à faire de la marche plutôt que d'emprunter un autre moyen de transport.

Pour les seniors n'ayant pas de jardin, dix-huit sites de jardins familiaux sont répartis sur l'agglomération tourangelle, soit 1300 parcelles. Ces parcelles sont gérées par des associations de jardiniers et sont proposées à la location. Même si ce n'est pas la fonction première de ces jardins partagés, ce sont des lieux propices au lien social et à la convivialité [Tour(s)Habitat, 2013] et une solution pour occuper son temps libre à l'extérieur tout en faisant de l'exercice et en créant des relations de voisinage.

A propos de l'animation des parcs et jardins et de l'implication des personnes âgées dans les projets, Tours n'a pas encore mis d'actions en place.

Ce que nous pouvons dire de la ville de Tours dans cette thématique des espaces extérieurs et des bâtiments est que la ville n'est pas en manque d'équipements publics ou d'espaces extérieurs. En effet, les habitants ne semblent pas se plaindre d'un manque de bancs, de toilettes publiques ou de chemins de promenade. Un soin particulier est aussi pris pour rendre l'atmosphère des jardins et parcs agréable et accessibles pour tous. Ces éléments sont favorables à ce que les personnes âgées sortent de chez elles et ne restent pas dans la solitude et l'isolement. Dans le cas où la ville voudrait rejoindre le réseau des VAA et suivre l'exemple des villes partenaires, il faudrait cependant qu'elle rende les cheminements piétons plus sécurisés et installe des équipements urbains plus adaptés aux aînés que les équipements standards.

B. Transports et mobilité

La deuxième thématique porte sur les transports et la mobilité. D'après le RFVAA, la capacité des personnes âgées à se déplacer en empruntant les transports conditionne beaucoup des autres thématiques, notamment l'accessibilité aux soins et services, l'autonomie, le lien social et la participation citoyenne. Il est donc essentiel pour les VAA d'adapter l'accès aux transports ou de créer des modes de déplacements adéquats. Un autre point sur lequel le réseau appelle à la vigilance est la capacité de conduite des seniors.

L'essentiel des initiatives de villes membres du réseau RFVAA portent sur la mise en place d'un service de transport comme des navettes (Saint Germain Au Mont D'or, Romans-sur-isère,

Valentigney, Dijon), ou des services d'auto-stop (Dijon). Mais aussi sur des ateliers de réflexion et d'accompagnement des personnes âgées pour dépasser leurs craintes et leur apprendre à emprunter les transports en commun (Mulhouse, Valenciennes), ou encore sur des ateliers de sensibilisation sur les effets du vieillissement sur la conduite (Colomiers, Chartres De Bretagne). Ces exemples proposent des solutions pour accompagner les seniors dans l'adaptation de leurs modes de déplacements et leur proposer des services adaptés à leurs besoins.

Pour étudier les transports et la mobilité à Tours, nous avons procédé de la même manière que précédemment en suivant les catégories d'initiatives des VAA.

Nous avons commencé par étudier les offres que propose Fil Bleu, la compagnie de transport de Tours. Pour les personnes de plus de 65 ans, Fil Bleu propose un abonnement Pass + 65 ans à 29,00€ par mois et un Pass + 65 réduit à 17,50€ par mois qui permettent d'accéder aux bus et aux tramways de façon illimitée. La compagnie de transport possède aussi le service Fil Blanc destiné aux personnes à mobilité réduite. Fil Blanc permet aux personnes ayant des difficultés à se déplacer de bénéficier d'un véhicule spécialisé et d'un conducteur formé qui vient les chercher en bas de chez eux et les transporter jusqu'à leur destination. Ce service est disponible tous les jours, de sept heures du matin à une heure le soir et coûte 1,50€ par trajet quel que soit le jour, le temps ou la distance du trajet. De plus, dans le cas où la personne a une carte « Tierce Personne » ou « Besoin d'Accompagnement » le transport est gratuit pour son accompagnateur.

De cette façon, les personnes à mobilité réduite gardent une autonomie de déplacement qui leur permet d'accéder aux services, aux soins ou autre.

La ville propose également d'autres services de transports qui peuvent être utilisés par les seniors. Par exemple, la communauté d'agglomération de Tour(s)plus en collaboration avec le Conseil Général d'Indre-et-Loire a mis en place un service de co-voiturage gratuit en Touraine sur le site internet : « covoiturons-en-touraine.com ». Cette plateforme met en relation des conducteurs et des passagers du département pour qu'ils puissent réaliser des trajets ensemble régulièrement ou ponctuellement. Ce service peut être solution pour les personnes qui ne sont plus capables de conduire et qui souhaitent se déplacer sur de plus longues distances tout en favorisant la création de lien social.

En 2012, l'agglomération de Tours a aussi travaillé sur un projet d'autopartage du nom de Citiz. L'objectif était d'offrir une alternative à la possession de voiture individuelle et permettant aux personnes qui n'ont pas besoin d'une voiture tous les jours d'en louer une en libre-service vingt-quatre heures sur vingt-quatre. A Tours, ces voitures peuvent être récupérées dans les sept stations situées en centre-ville. La tarification se fait selon le temps de location et le kilométrage parcouru. Cette proposition peut être adaptée pour les seniors toujours en capacité de conduire mais qui ne veulent pas s'encombrer d'un véhicule individuel.

Du point de vue des modes de transport plus respectueux de l'environnement et qui aident à pratiquer une activité physique, Tours a ses propres services de location de vélos : Vélociti pour une location longue durée et Indigo Weel pour des trajets plus rapides. Vélociti est une branche du réseau Fil Bleu qui permet de louer un vélo sur une période de 3 à 5 mois pour 3€ par mois pour les abonnés Fil Bleu et 5€ par mois pour ceux qui ne le sont pas. Indigo Weel est un service de location de vélos en libre-service à travers une application sur smartphone. L'utilisateur paye 0,50€ la demi-heure ou 5€ par jour. Ces deux services permettent de se déplacer aisément en vélo et donnent une alternative à la voiture. Néanmoins Indigo Weel se peut être utilisé sans smartphone.

Enfin, l'association Touraine Inter-âge Université, sur laquelle nous reviendront plus tard dans la thématique culture et loisirs, propose un stage de mise à niveau et de formation sur les mises à jour du code de la route, appelé « La route et les seniors ». Ces cours permettent de sensibiliser les personnes âgées sur les effets du vieillissement sur la conduite et les risques d'accident.

Concernant la thématique des transports et mobilité, on peut dire que la ville de Tours offre une large gamme de choix et œuvre pour l'autonomie des personnes à mobilité réduite. Toutefois, un certain nombre de services proposés passent par Internet ou par des applications sur smartphone qui sont des plateformes avec lesquelles les personnes âgées ne sont pas toujours à l'aise. Pour rejoindre le réseau VAA, Tours pourrait accompagner davantage les personnes âgées à emprunter son réseau de transports en commun (tramway et bus) et autres modes de transport qui peuvent être de bonnes alternatives à la voiture mais ne sont pas toujours accessibles aux seniors en l'état actuel.

C. Habitat

L'habitat, la troisième thématique du RFVAA, est l'une de celles qui influe le plus sur l'indépendance et la qualité de vie des personnes âgées. Afin de maintenir leur autonomie le plus longtemps possible les logements doivent être adaptés aux difficultés que peuvent rencontrer les aînés et l'accessibilité est une notion qui ne soit pas être laissée de côté. Il en va de leur sécurité et de leur bien-être.

Dans cette thématique les exemples présentés se basent sur la mise en place d'habitat intergénérationnel (Chers Voisins Les Platanes, Brest, Habitat et Humanisme, Lyon, Saint-Priest, Logévie), d'ateliers de prévention, d'accompagnement et de réflexion avec des personnes âgées sur comment adapter leur logement et leur quartier selon leurs besoins (Groupe Des Chalets, Metz, Paris) et sur la construction de résidences adaptées aux seniors (Issy-les-moulineaux, Lyon, Besançon, Limonest). Ces projets répondent souvent aux problématiques de sécurisation des logements, de création de lien social et agrandissement de l'offre d'habitat proposée aux aînés afin d'éviter l'isolement des personnes âgées seules ou entre elles.

Pour l'étude de la ville de Tours, nous nous sommes appuyées sur les informations relayées sur la page dédiée aux seniors sur le site internet de la ville de Tours.

Concernant l'habitat intergénérationnel, l'association Jeunesse & Habitat propose une solution de cohabitation entre seniors et jeunes à travers son programme « Un toit en partage ». L'association s'occupe de la mise en relation et de l'accompagnement en échange d'une cotisation annuelle (entre 50 et 150€) dépendant du montant du loyer. Cette solution est à la fois économique pour le jeune et apporte de l'aide et de la compagnie au senior. Certains sites spécialisés proposent aussi de la colocation entre aînés à Tours comme le site Colocation 40 ans+ ou logement-seniors.com. Enfin, une autre option reste l'accueil familial qui est encadré par le Conseil Général d'Indre-et-Loire et l'URSSAF. Ce système consiste en l'accueil de personnes âgées chez des particuliers contre rémunération. Toutes ces solutions sont à la fois intéressantes sur le plan économique que de la convivialité.

A travers la démarche seniors habitat conseil, la Direction des Solidarités de la mairie de Tours accompagne les seniors dans l'adaptation de leur logement grâce aux partenariats établis autant dans le parc social avec Tour(s)Habitat, Tourangelle d'HLM, Touraine Logement, Val

Touraine habitat, SEM Maryse Bastié ou encore SEMIVIT, mais aussi dans le privé avec PACT d'Indre-et-Loire. Une association qui aide aux montages de dossier pour le financement de travaux d'adaptation à travers des aides de l'Etat, des collectivités territoriales ou des caisses de retraites. Pour ce qui est de l'ordre des besoins de conseils en consommation énergétique, les seniors peuvent se diriger vers l'Agence Locale de l'Energie et du Climat d'Indre-et-Loire qui donne des informations sur le sujet. Le Conseil Général de l'Indre-et-Loire, dont la priorité est d'agir en faveur du maintien à domicile le plus longtemps possible [Touraine Reper'âge], finance également les structures mettant en place des ateliers de prévention sur des thèmes comme l'équilibre, la nutrition ou encore la mémoire. Les personnes âgées ont donc à leur disposition un certain nombre d'aides et peuvent bénéficier d'un accompagnement dans leurs démarches s'ils en font la demande.

Pour les aînés n'étant plus en mesure de rester seuls à domicile, il existe à Tours des établissements spécialisés dans l'accueil de personnes âgées dépendantes. Premièrement, les maisons de retraite (EHPAD) à Tours sont au nombre de 12 ce qui représente une capacité de 1067 places : La Vallée du Cher, Les Trois Rivières, Les Varennes de Loire, Montconseil, L'Ermitage, La Source, la Résidence François Hardouin, Les Dames Blanches, Les Amarantes, Les Prébendes, Ma maison et la Résidence Choiseul. Certains de ces établissements peuvent aussi accueillir des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'autres maladies psychiatriques. Parmi elles, quatre sont gérées par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), une par le Centre Hospitalier Régional Universitaire (CHRU) de Tours et les autres par des groupes privés. Les tarifs à la journée vont de 55 à 90€ mais les résidents peuvent bénéficier d'aides de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie) ou de l'Allocation Logement de la Caisse d'Allocations Familiales. La Ville de Tours accueille également six Résidences Services privées : la Résidence Le Bel Âge, la Résidence Du Bocage, la Résidence De l'Orangerie, la Résidence Le Parc Belmont et la Résidence Richmond Hill. Ces établissements proposent de louer ou d'acheter des appartements en structure collective et offrent des services annexes comme de la restauration, des services d'aide à la personne et d'animation. Sur le même modèle de location d'appartements avec services annexes, le CCAS gère cinq Résidences autonomes : la Résidence Albatros, la Résidence Arche des Noyers, la Résidence Gutenberg, la Résidence Pasteur et la Résidence Saint Paul. Ces résidences sont à destination des seniors de plus de 65 ans mais toujours autonomes. L'intérêt des Résidences Services et des Résidences autonomes se trouve dans le fait que les résidents gardent une indépendance avec leur propre cuisine et leur propre salle de bain comme dans un appartement classique mais qu'en cas de problème ils peuvent contacter un intervenant jour et nuit, sept jours sur sept. La principale différence entre ces deux solutions d'hébergement se situe au niveau du coût du loyer puisque les Résidences autonomes appartiennent à une structure publique, ce qui n'est pas le cas des Résidences Services.

Une réflexion générale sur l'habitat des seniors est menée à travers le Programme Local de l'Habitat 3 de Tours Métropole. Ce programme prévoit de favoriser le maintien à domicile plutôt que de construire de nouvelles structures d'accueil spécialisées, puisque moins coûteux, mais aussi de soutenir financièrement les solutions alternatives et innovantes qui encouragent la mixité intergénérationnelle et agrandissent le champ des possibilités en termes d'habitat pour les personnes âgées [Avis CODEV Tours Métropole Val de Loire, 2017].

La politique de la ville de Tours par rapport à l'habitat des seniors est portée en priorité sur le maintien à domicile et les aides et actions mises en place semblent suivre cet objectif. Les seniors tourangeaux ont accès malgré tout à une offre très diversifiée en logement selon leur degré d'autonomie, leurs revenus et leurs envies. La gestion de l'habitat et logement des personnes âgées est une compétence de l'échelon départemental donc étant plus dépendant du Conseil Général d'Indre-et-Loire que de la ville de Tours. De son côté, la ville de Tours a plus une mission de conseil et d'accompagnement des aînés dans leurs choix selon les possibilités qui s'offrent à eux. Pour ce qui est du thème de l'habitat, nous pouvons dire que la ville de Tours effectue un réel travail sur l'offre de choix et sur l'accompagnement des aînés dans leurs parcours résidentiels, ce qui correspond aux valeurs du réseau VAA.

D. Information et communication

Cette quatrième thématique du RFVAA traite de l'information et de la communication. Les seniors ne sont pas toujours aptes à utiliser les moyens de communication et les sources d'information modernes. Pourtant, c'est un élément essentiel pour maintenir des relations sociales et pour pouvoir participer aux événements organisés à proximité. Le réseau incite véritablement à penser l'accès à l'information et la lisibilité des informations transmises en laissant pas de côté les personnes âgées.

Les exemples présentés sur le site du RFVAA dans ce domaine sont très diversifiés. Certaines villes organisent des salons, conférences et forums d'information sur différents sujets en lien avec le vieillissement (Paris, Vence, Fleurance, Metz, Angers), d'autres forment les seniors à l'utilisation d'Internet (Morteau, Schoelcher, Papimamie Digital, Fleurance, Bordeaux), une autre partie participe plus à la création de médias spécialement dédiés aux seniors (Médias seniors, Arras) ou encore à la rédaction d'un guide pratique par et pour les aînés (Soucieu-en-jarrest, Rennes). Dans l'ensemble, les solutions proposées permettent aux personnes âgées de rester informées autant des événements à venir que des risques du vieillissement sur leur sécurité.

En poursuivant notre étude de la ville de Tours sur la thématique information et communication, nous avons commencé par chercher les plateformes où sont regroupées les informations destinées aux seniors. Les principaux acteurs responsables de la transmission d'informations aux seniors sont le CCAS de Tours, le département à travers son portail Touraine Reper'âge et la ville de Tours.

En 2018, la ville de Tours a commencé la mise en place d'un cycle de conférences gratuites appelé « Les Jeudis de la Santé » en collaboration avec la Faculté de médecine et le CHRU de Tours et avec le soutien de la Mutualité Française Centre-Val de Loire. Ces conférences abordent des thèmes comme la nutrition, la grippe, la prévention d'accidents vasculaires cérébraux ou encore le don d'organes. Ces conférences ont lieu un jeudi par mois depuis octobre, se déroulent à l'Hôtel de Ville de Tours de 18h30 à 20h et sont ouvertes à tout le monde. De plus, la plateforme Bulles d'R, qui apporte du répit et du soutien aux aidants familiaux, organisera aussi en mars prochain à Saint-Cyr-sur-Loire un forum du bien-vieillir tout public et gratuit. Le Centre Mémoire de Ressources et de Recherche du CHRU de Tours propose également un Programme d'Éducation Thérapeutique « Vivre avec la maladie d'Alzheimer » qui conseille les malades et leurs proches pour mieux appréhender la maladie. Pour terminer, il existe de nombreuses actions pour les aidants

comme des groupes de parole, des sorties ou des ateliers de formation. L'organisation de tous ces ateliers, conférences ou forum est un point très important du bien-vieillir car les seniors ne sont pas toujours informés des risques du vieillissement sur leur santé et leur sécurité, ni des solutions à mettre en place afin de les limiter.

Pour ce qui est des cours informatiques, les seniors ont plusieurs options. D'abord, Touraine Inter-Âge Université organise des activités dans le multimédia en proposant un apprentissage des bases de l'informatique, la création de site internet, des travaux sur l'art graphique, les sons et musiques numériques, les réseaux sociaux ou encore les smartphones. Enfin et grâce à un partenariat avec la Région et l'Etat, la ville de Tours a créé seize Espaces Publics Numériques qui sont des lieux où les aînés peuvent accéder à un ordinateur mais aussi profiter d'une initiation ou simplement d'aide en informatique. Ces deux options peuvent être complémentaires et permettent aux aînés qui le souhaitent d'être accompagnés face à la révolution des nouvelles technologies.

Nous n'avons trouvé aucune trace de médias spécialisés pour les seniors en dehors des productions de Touraine Inter-Inter-Âge Université, des revues du CCAS et du guide pratique pour les seniors de la ville de Tours. En effet, la ville de Tours a publié en 2015 un « Guide des seniors ». Ce guide a été conçu « par et pour » les seniors qui ont travaillé à son élaboration à travers des groupes de discussion. L'objectif derrière ce guide était de faire connaître les activités de Tours, accompagner, aider et répondre aux questions que pourraient avoir les personnes âgées. Il fournit également des contacts utiles dans chacune de ses cinq parties : temps libre et loisirs, logement, santé, transports, conseils et contacts. Quant à lui, le CCAS de Tours publie tous les trimestres deux revues : Tours@nim'seniors et « Sortir ». Ces revues informent les seniors du calendrier des animations du CCAS et sont disponibles en ligne, dans les résidences autonomes, les EHPAD du CCAS et dans toutes les mairies et bibliothèques. Enfin, le site internet Touraine Reper'âge créé par le Conseil Général d'Indre-et-Loire regroupe toutes les réponses aux questions des seniors ou de leur entourage sur la vie quotidienne, le maintien domicile, les aides, les services et les droits disponibles, l'offre de logements, etc. Le département a également mis en place des Maisons Départementales de la Solidarité où les personnes âgées peuvent y retrouver des assistants sociaux, des éducateurs, des infirmiers, des conseillers conjugaux, en économie sociale et familiale et en autonomie. De cette façon le CCAS de Tours, la ville de Tours et le département d'Indre-et-Loire diffusent toutes les informations utiles aux seniors à travers leurs sites internet et les revues disponibles au minimum en mairie.

Comme nous avons pu le voir, la thématique information et communication est plutôt bien abordée à Tours. De fait, il y ne manquerait qu'une initiative participative pour la création de médias spécialisés pour les personnes âgées. Nous pouvons noter qu'un effort a été fait par rapport aux formations informatiques et au guide pratique. Seulement nous pouvons aussi noter que les moyens de diffusion d'informations, bien souvent par internet, ne sont pas toujours accessibles pour les seniors. Si la ville de Tours souhaitait intégrer le réseau VAA dans le futur, cette thématique serait à développer davantage, notamment par rapport au choix des modes de communication.

E. Lien social et solidarité

Du point de vue de cette cinquième thématique, le RFVAA met en lumière l'impact du comportement des autres habitants sur l'inclusion sociale des personnes âgées. C'est un élément

essentiel pour bien-vieillir et lutter contre l'isolement. Le réseau préconise de « promouvoir le mieux vivre ensemble » et « développer le sentiment d'appartenance des plus âgés à leur ville ». La promotion du lien social et de la solidarité est aussi un moyen de lutter contre l'âgisme.

Dans cette partie, les initiatives des VAA ont principalement porté sur des événements et ateliers intergénérationnels sur des thèmes comme la culture, l'informatique ou le patrimoine local (Le Havre, Morteau, Dieppe, association Chers Voisins Les Platanes, Fleurance, Valenciennes, association Origami), des représentations en maison de retraite (Compagnie Deracinemoa, association Vivre Aux Éclats) ou encore la mise en place d'un service d'accompagnement des personnes âgées à domicile (Fleurance, Lons-le-Saunier, Morteau). Toutes ces activités permettent de maintenir du lien social pour les personnes en situation de vulnérabilité.

Pour cette thématique, la ville de Tours et le département n'ont relayé que très peu d'informations.

Du point de vue des événements et ateliers intergénérationnels nous avons pu trouver des actions menées dans des communes comme Amboise mais pas à Tours. Il semblerait que les principaux acteurs agissant pour créer du lien social et de la solidarité soit les associations et le CCAS. En effet, le service animation du CCAS de Tours organise des événements dédiés aux plus de 65 ans comme un thé dansant pour la galette des rois, un gala de printemps, un banquet d'automne, un spectacle de fin d'année et des dîners spectacles tous les mois. Chaque année, il propose une dizaine de sorties sur une journée ainsi que deux séjours de cinq jours. De plus, ce service offre régulièrement des après-midi jeux (belote, loto, etc.) et des animations diverses dans les Résidences autonomes. Ces animations permettent de créer du lien entre seniors de la ville de Tours ce qui peut aussi développer entre eux de l'entraide et de la convivialité.

Parmi les associations solidaires, nous avons pu trouver comme exemples l'association Agevie, le Relais Amical Malakoff Médéric Touraine Berry ou encore la tribu des Zazous. L'association Agevie à travers « Les après-midi d'Agevie » accueillent les seniors n'étant plus en capacité de sortir de chez eux seuls ce qui leur permet de rencontrer de nouvelles personnes et de participer à des ateliers ou sorties le temps d'une journée. Ce service d'accueil de jour est au prix de 29 à 37€ pour la journée en fonction du niveau de dépendance. Concernant le Relais Amical Malakoff Médéric, cette association agit pour la solidarité, la mixité intergénérationnelle et le maintien des liens sociaux en proposant, entre autres, des activités sociales individuelles comme des prises de contact par téléphone, ou collectives comme de l'animation en maison de retraite. La tribu des Zazous est quant à elle une association qui s'occupe de « Jamais sans mamie », un programme d'activités de loisirs créatifs, jeux sportifs ou bricolage entre grands-parents et petits enfants. Les associations présentées ne sont qu'une petite partie du tissu associatif qui oeuvre pour le maintien du lien social et de la solidarité dans la ville de Tours.

Pour conclure sur cette thématique du lien social et solidarité dans la ville de Tours, nous pouvons dire que la ville de Tours s'appuie beaucoup sur le tissu associatif et accompagne plus les personnes âgées dans leurs démarches administratives ou dans la diffusion d'informations que dans la solidarité et le lien social. Toutefois, le CCAS à travers son service d'animation et l'organisation d'événements annuels et fédérateurs est un acteur très important des liens sociaux entre seniors tourangeaux. En cas d'entrée dans le réseau VAA, des actions en lien avec cette thématique

demanderaient à être développées, surtout concernant la mixité intergénérationnelle qui n'est mise en avant qu'uniquement dans un contexte de colocation entre seniors et jeunes.

F. Culture et loisirs

La sixième thématique du RFVAA porte sur la culture et les loisirs. Il insiste sur leur importance dans les relations sociales qui sont très bénéfiques pour le bien-être et la santé des aînés. Les VAA doivent donc accompagner et donner les moyens aux aînés de « s'impliquer dans le tissu social », ce qui participe à la lutte contre l'isolement et à la stimulation de leurs capacités physiques et intellectuelles.

Les exemples publiés sur le site du RFVAA portent en majorité sur des activités physiques adaptées aux seniors en prévention de maladies physiques ou morales (Schoelcher, La Fabrique à Neurones, Dijon, Caluire-Et-Cuire, Grenoble, Chamalières), des ateliers et projets pour faire connaître aux aînés le patrimoine local (Valenciennes, Fleurance) ou offrir des vacances aux personnes à mobilité réduite (OPAR, Bordeaux).

L'offre de la ville de Tours en termes de culture et loisirs est large et très diversifiée.

Premièrement, en ce qui concerne les activités sportives, la ville de Tours encourage les personnes âgées à renforcer leurs capacités physiques et à travailler leur amplitude articulaire, leur équilibre et leur mémoire motrice en prévention des effets sur la santé physique et mentale. La Direction des Sports de Tours a mis en place un certain nombre d'activités adaptées aux seniors de 60 ans ou plus. Elle propose une découverte sportive seniors avec un éducateur sportif pour des sports comme le taïso, l'aquaforme, la gym d'entretien, le golf, l'aquaforme ou encore les sports nature. Les trois piscines municipales ont un horaire d'ouverture dédié aux personnes âgées (de 11h15 à 12h). La ville a également mis en place le projet CitéClub qui favorise la découverte de nouveaux sports et offre des tarifs réduits pour les personnes âgées. Tours accueille aussi de nombreuses associations sportives qui sont ouvertes pour la plupart aux aînés dont la liste est disponible sur le site internet de la ville.

Ensuite, l'association Touraine Inter'âge Université, située à la Camusière à Saint-Avertin, propose à ses 2700 adhérents plus d'une centaine d'activités artistiques (peinture, danse, théâtre), culturelles (conférences, cours d'histoire, égyptologie, graphologie, généalogie, jeux), linguistiques (sept langues), physiques (yoga, randonnées, natation, golf) ou encore sociétales (apprentissage du bridge, oenologie, voyages). Toutes ces activités permettent aux seniors de stimuler leur mémoire et est un lieu propice aux rencontres et aux échanges.

Du point de vue des équipements, la Bibliothèque municipale de Tours est composée de trois médiathèques et de quatre bibliothèques qui proposent des livres en grands caractères, des liseuses et des loupes de lecture. A Tours, on trouve aussi des lieux de spectacles, des musées, des lieux d'expositions et des cinémas pouvant dans certains cas proposer des tarifs réduits pour les plus de 65 ans. Les archives municipales sont gratuitement ouvertes à tous et proposent régulièrement des expositions et des plaquettes sur l'histoire locale. Enfin, le service patrimoine de la ville de Tours organise des visites et des animations pour mettre en valeur le patrimoine tourangeau dans le cadre du programme trimestriel « Laissez-vous conter Tours ».

Les centres socioculturels et les comités de quartier organisent aussi des activités pour les personnes âgées comme le Centre Socioculturel Courteline, le Centre Socioculturel Léo Lagrange,

l'association des usagers des Centres Sociaux Giraudeau et Maryse Bastié et l'association Vivre ensemble aux Rives du Cher. L'exemple de l'association Socioculturelle Courteline, qui organise des lectures théâtralisées et des conférences dansées, peut être donné.

Un autre exemple peut être celui du centre social de la Rabière à Joué-lès-Tours qui accueille tous les lundis de 14h30 à 16h30 un espace d'accueil, d'écoute et de dialogue libre et gratuit appelé « Thé seniors ». Ensuite, pour obtenir des informations ou des conseils par rapport à la création d'une association, il est possible d'aller à la Maison des Associations Culturelles de Tours (MACT) qui est une antenne de la direction des affaires culturelle de la ville de Tours.

Enfin, Tours accueille des clubs du troisième âge qui peuvent eux aussi organiser des événements spécifiquement destinés aux seniors comme la Mutuelle Générale de l'Education Nationale (MGEN) qui proposent des activités autant physiques que culturelles.

L'offre proposée par la ville de Tours en termes de culture et loisirs est très diversifiée, surtout sur le plan sportif et des services municipaux, mais pas toujours spécifiquement destinée aux seniors. Toutefois, cette offre est complétée par le riche tissu associatif de Tours que ce soit avec les associations sportives ou les clubs de retraités. Un effort spécial est également fait sur les tarifs en proposant des formules réduites pour les plus de 65 ans. De plus, avec l'association Touraine Inter'âge Université qui apporte une dimension éducative aux personnes âgées, Tours bénéficie d'une offre qu'il serait intéressant de retrouver en exemple pour le réseau VAA.

G. Participation citoyenne et emploi

La septième thématique traite de la participation citoyenne et de l'emploi. Selon le RFVAA, la retraite ne doit pas être synonyme de la fin de l'implication des personnes âgées dans la vie de leur ville. Les VAA doivent travailler sur la reconnaissance de l'apport à la vie locale des seniors. Elles doivent aussi veiller à ce que l'offre d'emploi et de bénévolat soit suffisante et adaptée.

Du point de vue des initiatives des VAA présentées, bon nombre d'entre elles portaient sur l'implication des personnes âgées dans la concertation de projets urbains ou dans l'organisation d'événements (Dieppe, Romans-Sur-Isère, Besançon, Vaulx-en-velin) et notamment de façon plus organisée et spécifique sous la forme de conseils des aînés (Le Crès, Issy-les-moulineaux, Pays de Mormal, Soucieu-en-jarrest, La Wantzenau, Metz, Grenoble, Limonest). Certaines villes agissent également en créant un observatoire des seniors (Fleurance, Dijon), ou en développant le bénévolat des seniors (Opad, Le Havre, Angers). Cependant, parmi les VAA aucun exemple de projet concernant l'emploi n'a été mis en place à ce jour.

Pour l'étude de la ville de Tours, nous avons commencé par étudier l'état de l'implication des aînés dans la vie locale.

Concernant les grands projets urbains, les réunions publiques de concertation sont ouvertes à tous et les seniors, souvent à la retraite, ont plus de disponibilités pour y participer quand les séances ont lieu aux horaires de travail. Dans ce même domaine, Tours métropole a mis en place l'outil de consultation de la population « La Maison de projets ». Cet espace itinérant diffuse des informations sur les quartiers concernés par le numérique mais organise aussi des ateliers collaboratifs, des diagnostics et des réunions de présentation et d'information avec les habitants afin de leur permettre de s'exprimer sur l'évolution de leur quartier. Cet outil est utilisé pour les projets

de renouvellement urbain ce qui concerne quatre quartiers inclus dans Programme National de Rénovation Urbaine : le Sanitas, la Rabière, la Rabaterie et Maryse Bastié. Ces dispositifs permettent aux seniors qui le souhaitent de s'impliquer dans la vie locale et de faire entendre leurs besoins. Malheureusement trop souvent les réunions publiques n'attirent que peu de monde ce qui affaiblit l'intérêt de la démarche [La Nouvelle République, 2018].

Tours n'a pas de conseil des aînés mais les personnes âgées peuvent participer aux huit conseils de quartier : Beaumont, Bel Air, Bords de Cher, Grandes Varennes, Saint-Etienne, Saint-Symphorien, Sainte-Radegonde et Turones. Chaque conseil est composé d'habitants et d'associations locales volontaires. Depuis 2015, la ville a également six conseils citoyens dans les Quartiers Politiques de la Ville de Tours : Sanitas, Europe, Maryse Bastié, Rives du Cher, Bords de Loire et Rochepinard-Fontaines. Ces conseils sont également composés d'habitants et d'associations et travaillent sur des grands axes identifiés et présentés aux élus ainsi que sur les plans de rénovation [La Nouvelle République, 2014]. Enfin, Tours a également seize comités de quartier que nous n'énumérerons pas mais qui agissent à leur échelle en organisant des activités et des projets afin que tous les habitants puissent participer à la vie de quartier. Ces conseils et comités permettent le développement de la participation citoyenne selon un découpage territorial plus approprié dans la mesure où les habitants peuvent difficilement apporter leur expertise d'usage en dehors de leur quartier. Ce sont des structures qui ne sont pas spécialisées sur les problématiques des personnes âgées mais où ces dernières peuvent tout de même s'exprimer et s'investir dans la vie locale.

De même que pour le conseil des aînés, Tours n'a pas d'observatoire de l'âge.

Concernant le bénévolat, il existe à Tours une antenne de France Bénévolat appelée France Bénévolat Touraine. Cette association met en relation les bénévoles et les associations selon leurs aspirations et leurs besoins. L'antenne tourangelle organise également des Journées du Bénévolat tous les deux ans qui accueille plus d'une centaine d'associations tourangelles, ainsi que le forum des associations chaque année. Ainsi, les seniors volontaires ont la possibilité de trouver l'association qui leur correspond et se sentir investis dans une cause ou une activité qui leur convient.

Du point de vue de l'emploi, la seule proposition que nous avons pu trouver à Tours était de la part du Relais Amical Malakoff Médéric qui offre une aide au retour à l'emploi en entraînant les seniors à la rédaction de CV et lettre de motivation ou aux entretiens d'embauche.

Pour résumer la position de la ville de Tours par rapport à cette thématique, nous pouvons noter un manque d'implication et de prise en compte des difficultés propres aux personnes âgées. Ils peuvent toujours donner leur avis comme tout citoyen à travers les réunions publiques ou les différents comités et conseils mais il n'existe pas de structure globale qui parle au nom des seniors et défend leurs intérêts et leurs besoins. Si Tours rejoint le réseau VAA, il pourrait être intéressant de créer une entité à l'écoute des obstacles qu'ils peuvent rencontrer au quotidien.

Toutefois pour ce qui est du bénévolat, grâce à France Bénévolat Touraine les seniors ont le choix et accès à toutes les informations dont ils ont besoin pour se sentir acteurs tout en trouvant une occupation qui leur convient et qui les aidera à rencontrer de nouvelles personnes. Devant la place que peuvent prendre les associations dans la vie des personnes âgées, les rassemblements organisés par France Bénévolat sont essentiels pour connecter l'ensemble du tissu associatif

tourangeau et le rendre plus performant et connu des habitants, tout particulièrement pour ceux qui n'ont pas accès aux outils numériques.

H. Autonomie, services et soins

La huitième et dernière thématique du RFVAA aborde le sujet de l'autonomie, les services et les soins. L'accès aux services et aux soins est primordial pour rester de façon sécurisée et autonome à domicile le plus longtemps possible. Cette thématique est directement reliée au bénévolat et aux services de santé ou à domicile.

Les exemples pour cette thématique reprennent beaucoup ceux des autres thématiques notamment du transport et du lien social. Nous n'avons trouvé que peu d'exemples n'ayant pas été présentés dans d'autres thématiques. Nous pouvons tout de même parler de la mise en place d'une conciergerie seniors (La Conciergerie Solidaire, Valenciennes), de projets d'accompagnement des aidants de personnes atteintes d'Alzheimer (Strasbourg, Dijon) ou encore des services à domicile proposés par le CCAS (Caluire-Et-Cuire, Fleurance).

Pour terminer notre étude de la ville de Tours avec cette thématique de l'autonomie, services et soins, nous présenterons les services disponibles et conseillés par la ville de Tours à travers son Guide des seniors en termes de prévention, soins et aides à domicile.

En termes de prévention, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) d'Indre-et-Loire a créé en 2014 l'Espace Santé Active. C'est un espace qui propose des animations et des informations dédiées à la prévention et aux gestes à adopter au quotidien pour rester en bonne santé. Bien suivis, les conseils donnés dans cette structure peuvent permettre aux personnes âgées de rester autonomes plus longtemps et de vieillir en meilleure santé. De leur côté, les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et leurs aidants familiaux peuvent se diriger vers l'Association Touraine France Alzheimer 37, le Relais Cajou et Bulle d'R. Ces associations offrent un accompagnement spécialement adapté à cette maladie et apportent des conseils et du soutien aux accompagnateurs des malades. Elles proposent l'accueil de malades sur de courtes périodes pour soulager les aidants familiaux ainsi que des formations, des groupes de parole et de soutien et pour certaines des séjours de vacances en établissements spécialisés. Toujours en prévention, la ville de Tours encourage les personnes âgées à se faire dépister au Centre de Coordination des Dépistages de Cancers (CCDC) du CHRU de Tours ou encore de profiter d'un bilan de santé gratuit pour les assurés à la CPAM au Centre de Prévention et de Santé Publique d'Indre-et-Loire. La mairie de Tours a également mis en place un Plan canicule qui consiste à recenser les personnes vulnérables pour faciliter l'intervention des services qualifiés en cas d'épisode de canicule.

Du point de vue de soins, des dispositifs d'aides financières comme la Couverture Maladie Universelle (CMU) ou l'Aide à la Complémentaire Santé (APS) existent pour les personnes dans le besoin. Comme nous l'avons mentionné précédemment, Tours dispose de structures d'accompagnement des personnes âgées dans les démarches pour pouvoir bénéficier de ces aides. Toutefois, si les personnes n'ont pas fait les démarches pour la CMU ou l'APS, elles peuvent se diriger vers le Centre de Soins Portes ouvertes ou au Centre Casous pour consulter un généraliste ou un spécialiste. Ces centres garantissent un accès aux soins pour toutes les personnes, âgées ou non, qui se trouvent dans le besoin. Il y a un grand nombre d'antennes tourangelles d'associations comme l'Association Française de Diabétiques de Touraine, la Ligue contre le cancer, l'Association

de Cardiologie de Centre Val de Loire, l'Association Française du syndrome de Fatigue Chronique et Fibromyalgie, Alzheimer Touraine, ARAUCO, UNAFAM, Avenir Dysphasie Val de Loire, l'Association des Insuffisants Rénaux, Présence ASP3, ou encore Fin de Vie. Ces associations souvent spécialisées dans un domaine particulier permettent d'offrir un accompagnement personnalisé aux personnes atteintes de handicap ou d'autres problèmes de santé.

Pour ce qui est des aides à domicile, la ville de Tours compte plus d'une vingtaine de prestataires à domicile qui offrent des services comme une aide-ménagère, un auxiliaire de vie, une aide de retour à domicile après hospitalisation ou encore le portage des repas à domicile (service également proposé par le CCAS). Ces aides sont essentielles pour faciliter, sécuriser et assurer l'autonomie à domicile, c'est pourquoi il existe des financements de ces aides à travers les Caisses de Retraite ou le Conseil Général d'Indre-et-Loire.

Dans cette thématique de l'autonomie, services et soins, nous pouvons constater à quel point le rôle des associations est important. La ville de Tours a principalement un rôle de transmission d'informations et de mise en relation vers les associations compétentes. C'est une thématique sur laquelle les villes peuvent difficilement agir comme l'a montré le manque d'exemples du RFVAA. Nous pouvons faire l'hypothèse qu'elle dépasse peut-être ses compétences.

Pour répondre à la problématique de départ qui demandait si la ville de Tours répond aux conditions d'adhésion du RFVAA, nous pouvons dire que dans l'état actuel pas véritablement. En effet, malgré le fait que les personnes âgées ont accès à un grand nombre de services et bénéficient d'une offre diversifiée, tout particulièrement en transports, habitat et loisirs, elles ne sont dans aucun des cas étudiés incluses dans la réflexion des projets qui leur sont destinés. Les seniors ne peuvent donc pas apporter leur expertise d'usage et le risque se trouve dans le fait que les solutions proposées ne correspondent peut-être pas à leurs besoins s'ils ne sont pas directement consultés. L'inclusion des personnes âgées dans les projets mis en place pour eux est quelque chose que nous avons pu retrouver dans la grande majorité des exemples présentés sur le site du RFVAA. Or, le seul exemple de projet de ce genre mené à Tours à ce jour est la rédaction du « Guide des seniors ».

De plus, nous avons également pu noter que la plateforme de communication d'informations retrouvée le plus souvent est le site internet et que l'accès à certains services demande de maîtriser les outils numériques. Même si des formations pour les débutants en informatique sont disponibles à Tours, les nouvelles technologies ne sont pas à la portée de tous les seniors. L'outil de communication utilisé par les villes de Tours devrait être repensé ou complété de façon à ne pas laisser de côté les personnes âgées qui ne maîtrisent pas Internet.

Toutefois, nous avons remarqué que les acteurs principaux du territoire quant aux personnes âgées que sont le CCAS, le Conseil Général d'Indre-et-Loire, les associations et la ville de Tours se sont particulièrement impliqués dans la thématique habitat en mettant en place une offre très diversifiée et en investissant dans les aides au maintien à domicile. Un autre point fort de Tours se trouve dans son tissu associatif riche et très actif sur lequel la ville de Tours peut s'appuyer, notamment pour le bénévolat et l'accès aux soins et aux services.

Si la ville de Tours venait à vouloir rejoindre le réseau VAA, il faudrait qu'elle travaille en priorité les thématiques de la participation citoyenne, d'information et communication et du lien

social et de la solidarité. Cependant, elle pourrait apporter un exemple intéressant pour les VAA dans les domaines de l'apprentissage de connaissances avec l'exemple de Touraine Inter'âge Université.

Les résultats de l'étude de cas que nous avons mené sur Tours doivent être limités. En effet, nous avons pu manquer certaines informations concernant des actions qu'auraient pu mettre en place la ville de Tours ou d'autres acteurs du territoire. Nous avons également pu mal interpréter l'offre de certaines thématiques en la qualifiant de suffisante ou insuffisante à tort. Sur ce point il aurait été intéressant d'obtenir l'avis de personnes âgées tourangelles sur ces questions. Malheureusement, pour avoir un résultat exploitable, il aurait fallu étudier un large échantillon de personnes interrogées venant de l'ensemble des communes de Tours Métropole Val de Loire, ce qui n'a pas pu rentrer dans le temps imparti pour ce projet.

L'étude que nous avons menée aurait pu être poursuivie. Nous aurions pu questionner si la volonté politique de Tours d'agir pour le bien-être des personnes âgées était une réelle initiative de la part de la ville ou si elle est née en réponse à des obligations et grandes orientations de l'Etat. Pour cela il aurait fallu étudier les textes de lois et les documents cadres relatifs aux actions mises en place pour les personnes âgées.

Un autre point que nous aurions pu creuser aurait été de chercher si le réseau VAA a eu une influence directe ou indirecte sur les mesures prises pour le bien-être des personnes âgées à Tours. Une des façons d'étudier cette question aurait été de comparer la date de mise en place des actions avec la date de création du réseau VAA pour voir si elles concordent.

Enfin, un dernier sujet qu'il aurait été intéressant de traiter est la problématique de la répartition des points clés pour les personnes âgées à l'échelle de l'agglomération. Nous avons vu précédemment que les communes accolées à Tours avaient une part plus élevée de personnes âgées que la commune de Tours elle-même. Il aurait été intéressant de voir si la répartition de ces points clés suit ou non la répartition des personnes âgées sur le territoire.

Toutes ces pistes n'ont malheureusement pas pu être explorées par manque de temps mais auraient permis de pousser l'étude de la place des personnes âgées à Tours plus loin.

CONCLUSION

Ce projet de fin d'études aura permis d'apporter des éléments de réponse à deux questions. La première se demandait s'il existe une corrélation entre les recherches académiques sur l'intégration des personnes âgées dans la ville et les thématiques identifiées lors de la création du réseau Villes Amies des Aînés. La seconde si la ville de Tours pourrait répondre aux conditions d'adhésion du réseau Villes Amies des Aînés.

La réponse apportée à la première question était qu'une telle corrélation semble exister dans la mesure où toutes les thématiques du réseau des Villes Amies des Aînés, à l'exception de celle de l'information et de la communication, ont été retrouvées dans les sujets abordés dans les recherches académiques étudiées. Ce résultat doit toutefois être nuancé en raison du manque d'articles étudiés et du fait qu'ils soient tous extraits des annales de la recherche urbaine.

Concernant la seconde problématique, nous avons montré qu'à ce jour Tours ne pourrait pas rejoindre le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés car la ville ne répond pas à une partie importante des valeurs et principes du réseau. En effet, elle ne met pas suffisamment en avant une approche participative en ce qui concerne les projets destinés aux personnes âgées. Toutefois, Tours bénéficie d'une offre très diversifiée en habitat, transports et loisirs et possède également un tissu associatif omniprésent, ce qui pourrait être un avantage dans l'hypothèse où Tours voudrait devenir une Ville Amie des Aînés.

La création de ce réseau est relativement récente et l'intégration des personnes âgées dans la politique des villes est possiblement amenée à augmenter proportionnellement avec le vieillissement grandissant de la population. Les Villes Amies des Aînés peuvent être des sources d'exemples d'actions à petite échelle, sur le long terme et adaptées aux besoins des personnes âgées. La démarche des Villes Amies des Aînés est donc amenée à se développer et à voir grandir son nombre de villes adhérentes dans la mesure où offrir un cadre de vie adapté aux personnes âgées devient de plus en plus un enjeu de compétitivité et d'attractivité des villes.

En effet, nous l'avons vu dans certaines des recherches académiques étudiées, les seniors d'aujourd'hui sont de plus en plus mobiles et à la recherche d'un cadre de vie de qualité pour vieillir dans les meilleures conditions possibles. De cette façon, les seniors pourraient devenir un moteur de repeuplement et de dynamisation des centres-villes s'ils ont facilement accès aux services et soins, aux espaces extérieurs et aux transports, si l'offre de logement et de loisirs est suffisante et adaptée et s'ils ont la possibilité de s'impliquer dans la vie locale. Un tel cadre de vie leur permettrait d'avoir tous les éléments pour bien vieillir, en bonne santé, autonomes et avec une vie sociale active.

La prise en compte des personnes âgées dans les politiques de la ville représente aussi un enjeu électoral pour les maires. En effet, les personnes âgées représentent une part non négligeable des habitants d'une ville et sont possiblement les plus susceptibles d'être sensibles aux actions menées en leur faveur. Ils constituent ainsi une réserve électorale.

De plus, l'action de rejoindre le réseau des Villes Amies des Aînés peut avoir un impact positif sur l'image des villes. En effet, la ville est comme « labellisée » ce qui peut être utilisé comme un outil de communication mais aussi devenir un risque. L'étude de cas sur la ville de Tours

a montré que même si Tours ne fait pas partie du réseau des Villes Amies des Aînés, il ne faudrait développer que quelques projets dans les thématiques identifiées comme insuffisamment abordées pour pouvoir le rejoindre. La ville pourrait donc mettre en place ces projets et rejoindre le réseau plus par soucis d'image que par réel engagement. Cela donnerait des actions ponctuelles plus qu'une intégration comme axe solide de la politique de la ville. Pour éviter cela, les fiches retour d'expérience disponibles sur le site internet du RFVAA devraient détailler davantage l'aspect opérationnel des actions pour nuancer leur impact.

Nous avons également remarqué que la thématique emploi est peu représentée parmi les exemples présentés sur le site internet du RFVAA. Toutefois les générations sont amenées à évoluer. Dans le contexte actuel du vieillissement de la population et de la baisse des retraites, les français seront amenés à travailler de plus en plus longtemps. De plus, la poursuite de carrière est facilitée depuis la levée de l'interdiction du cumul d'un emploi avec une retraite. Les villes membres devront surement développer davantage cette dimension dans le futur.

L'étude de Tours a aussi soulevé le fait qu'une thématique, ou une sous-thématique des loisirs, pourrait être ajoutée : celle de l'enseignement. Cela permettrait de stimuler la mémoire des personnes âgées tout en créant du lien social. De la même façon, peut-être que des initiatives menées par des Villes Amies des Aînés pourraient faire remonter de nouvelles thématiques au réseau national afin d'enrichir la démarche par l'expérience.

Une des difficultés que peut rencontrer le RFVAA et que nous avons retrouvé dans l'étude de Tours se trouve autour de la question de l'échelle administrative. En effet, la France a la particularité de partager des compétences entre les différents échelons administratifs (ville, département, région, Etat). La gestion des personnes âgées est une compétence que partagent la ville et le département. L'échelle de la ville choisie par le réseau mondial des Villes Amies des Aînés n'est donc peut-être pas adaptée au contexte français. Le réseau mondial de l'OMS ne peut pas intégrer les particularités de chaque pays membre, mais du point de vue du RFVAA l'échelle départementale devrait être davantage intégrée, tout en gardant une souplesse car ces compétences sont amenées à évoluer.

La dernière critique que nous pouvons formuler contre le réseau VAA est que même si des actions sont mises en place, ce sont aux personnes âgées de faire les démarches pour bénéficier des aides proposées. Or les personnes en situation de vulnérabilité ont souvent du mal à demander de l'aide. Il faudrait donc peut-être travailler ce point en allant chercher les personnes dans le besoin directement chez elles. Cela permettrait aussi d'intégrer les minorités comme les SDF ou les ethnies. Le réseau est construit pour répondre aux besoins d'une personne âgée lambda mais pourrait peut-être offrir un accompagnement plus adapté en menant une étude de la population pour prendre en compte des problématiques plus précises.

Ce projet de fin d'études nous aura aidé à comprendre plusieurs choses. La première est que la question des personnes âgées est un enjeu politique qui concerne tout le monde. Sur ce point, le réseau des Villes Amies des Aînés sert de guide pour aider les villes à favoriser le bien-vieillir des seniors en donnant des grandes directives à suivre à travers ses thématiques. Il met en lumière des sujets qui ne sont pas forcément évidents et donne des exemples de projets qui ont fonctionné. Nous avons pu découvrir tout le panel d'activités offert aux personnes âgées qui est beaucoup plus large et diversifié que nous le pensions. Notre vision a aussi évolué. Nous voyons aujourd'hui moins les personnes âgées comme des personnes seules et vulnérables, mais aussi comme des personnes très actives et comme des acteurs importants du territoire.

BIBLIOGRAPHIE

Introduction

« Espérance de vie à divers âges en 2018 ». Insee. Consulté le 16 janvier 2019. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2416631>.

« La durée de vie dans le monde ». Ined - Institut national d'études démographiques, septembre 2014. <https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/memos-demo/focus/la-duree-de-vie-dans-le-monde/>.

« L'espérance de vie dans le monde ». Planetoscope. Consulté le 16 janvier 2019. <https://www.planetoscope.com/mortalite/1932-espérance-de-vie-dans-le-monde.html>.

« L'espérance de vie progresse, les écarts entre femmes et hommes se réduisent ». Centre d'observation de la société (blog), 25 janvier 2018. <http://www.observationsociete.fr/population/evolution-espérance-de-vie.html>.

« Les personnes âgées ». Nations Unies. Consulté le 5 février 2019. <http://www.un.org/fr/sections/issues-depth/ageing/index.html>.

Partie Villes Amies des Aînés

« Age Friendly ». Age Friendly. Consulté le 16 janvier 2019. <https://www.age-friendly.com/>.

« Guide mondial des villes-amies des aînés ». Vieillesse et qualité de la vie, santé familiale et communautaire. Organisation Mondiale de la Santé, 2007. https://www.who.int/ageing/publications/Guide_mondial_des_villes_amies_des_aines.pdf.

« Le réseau francophone des Villes Amies des Aînés ». Villes Amies des Aînés. Consulté le 16 janvier 2019. <http://www.villesamiesdesaines-rf.fr/>.

« Qu'est-ce qu'une ville amie des aînés ? » Pour les personnes âgées (blog), 6 décembre 2017. <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/actualites/quest-ce-quune-ville-amie-des-aines>.

« Termes de références pour les membres ». Organisation Mondiale de la Santé, 31 août 2017. <http://www.villesamiesdesaines-rf.fr/images/oms/Terms-de-References-pour-les-membres.pdf>.

« Towards an Age-Friendly World ». World Health Organization, s. d. <http://www.who.int/ageing/age-friendly-world/en/>.

« Un réseau mondial de « Villes amies des personnes âgées » ». Société Française de Gériatrie et Gérontologie (SFGG), 6 juillet 2010. <https://sfgg.org/espace-presse/communiqués-de-presse/un-reseau-mondial-de-villes-amies-des-personnes-agees/>.

Partie recherche

Ghékière Jean-François. La distribution des âges dans la ville. Le vieillissement des espaces urbains conçus pour des populations jeunes. In: *Les Annales de la recherche urbaine*, N°100, 2006. L'avancée en âge dans la ville. pp. 7-13.

Pihet Christian. Du vieillissement dans les villes à des villes pour le vieillissement ? Réflexions sur quelques exemples français. In: *Les Annales de la recherche urbaine*, N°100, 2006. L'avancée en âge dans la ville. pp. 14-22.

Ducom Estelle, YokohariMakoto. L'involution démographique et urbaine dans l'ère tokyoïte. Le déclin de la ville nouvelle de Tama. In: *Les Annales de la recherche urbaine*, N°100, 2006. L'avancée en âge dans la ville. pp. 23-27.

Argoud Dominique, Bessac Gisèle, Daure Pierre-Henri. Territoires et vieillissement. L'invention au quotidien. In: *Les Annales de la recherche urbaine*, N°100, 2006. L'avancée en âge dans la ville. pp. 28-32.

Eckardt Frank, Monnet Gaëlle. La maison des générations en Allemagne. Un nouveau programme gouvernemental. In: *Les Annales de la recherche urbaine*, N°100, 2006. L'avancée en âge dans la ville. pp. 33-37.

Dumont Gérard-François. Tendances et perspectives de la gérontocroissance urbaine. Le nombre des personnes âgées s'accroît fortement là où elles sont proportionnellement moins présentes. In: *Les Annales de la recherche urbaine*, N°100, 2006. L'avancée en âge dans la ville. pp. 38-42.

Garat Isabelle, Vernicos Sophie. Ville des jeunes, ville des vieux. Cohabitations et concentrations des âges dans l'espace urbain. In: *Les Annales de la recherche urbaine*, N°100, 2006. L'avancée en âge dans la ville. pp. 43-50.

Pennec Simone. Les pratiques de la ville entre anonymat et proximité. Garder une relation urbaine au monde. In: *Les Annales de la recherche urbaine*, N°100, 2006. L'avancée en âge dans la ville. pp. 51-58.

Gayet-Viaud Carole. De l'innocuité sociale aux degrés d'humanité. Les types du petit vieux et du bébé. In: *Les Annales de la recherche urbaine*, N°100, 2006. L'avancée en âge dans la ville. pp. 59-67.

Bouchayer Françoise. Concordances citadines : un système socio-technique d'affinités sélectives. A propos des catégories d'âge et du vieillissement. In: *Les Annales de la recherche urbaine*, N°100, 2006. L'avancée en âge dans la ville. pp. 68-75.

Clément Serge. L'individu vieillissant. Les représentations sociales du vieillissement dans les politiques publiques. In: *Les Annales de la recherche urbaine*, N°100, 2006. L'avancée en âge dans la ville. pp. 76-81.

Bésingrand Didier, Soumagne Jean. Les seniors mobiles dans les petites villes atlantiques. Les exemples de Pornichet et Saint-Jean-de-Luz. In: *Les Annales de la recherche urbaine*, N°100, 2006. L'avancée en âge dans la ville. pp. 82-88.

Pierre Magali. L'invention d'un système bi-résidentiel. Un choix de vie pour couple retraité aisé. In: *Les Annales de la recherche urbaine*, N°100, 2006. L'avancée en âge dans la ville. pp. 106-113.

Gallou Rémi. Le vieillissement des immigrés vivant seuls en France. Les différences entre hommes et femmes. In: *Les Annales de la recherche urbaine*, N°100, 2006. L'avancée en âge dans la ville. pp. 121-128.

AggounAtmane. Né ailleurs, vieillissant ici. La poursuite de l'immigration à la retraite. In: *Les Annales de la recherche urbaine*, N°100, 2006. L'avancée en âge dans la ville. pp. 129-135.

Rouay-Lambert Sophie. La retraite des anciens SDF. Trop vieux pour la rue, trop jeunes pour la maison de retraite. In: *Les Annales de la recherche urbaine*, N°100, 2006. L'avancée en âge dans la ville. pp. 136-143.

Partie cas de Tours

Ville de Tours [13 novembre 2018]. <https://www.tours.fr/services-infos-pratiques/497-seniors.htm>

Ville de Tours.- Guide des seniors : bien vieillir à Tours.- 31f

Touraine Reper'Age [3 décembre 2018]. <https://www.touraine-reperage.fr/>

Notre Touraine [3 décembre 2018]. <https://www.touraine.fr/accueil.html>

CCAS Tours [3 janvier 2019]. <http://www.ccas-tours.fr/>

BELLANGER, Evelyne. « Tours : “ Pas un seul banc public dans la rue Nationale ! ” ». La Nouvelle République, 26 octobre 2018, [8 décembre 2018]
<https://www.lanouvellerepublique.fr/tours/pas-un-seul-banc-public-dans-la-rue-nationale>

BOUR, Hélène. « Tours : où sont les toilettes publiques ? ». La Nouvelle République, 30 mai 2014, [8 décembre 2018]
<https://www.lanouvellerepublique.fr/tours/tours-ou-sont-les-toilettes-publiques>

Tour(s)Habitat, « Le jardinage, une activité qui crée du lien social ». L'Actu, n°113, 2013. p.4-5
http://www.tours-habitat.fr/mediatheque/quisommesnous_nos%20publications/Actu/2013/ACTU%20n%C2%B0%20113%20Avril%202013.pdf

Fil Bleu [20 décembre 2018]. <https://www.filbleu.fr/tarifs-et-vente-en-ligne/nos-tarifs/20-tarifs/voyage-regulier/915-pass-de-65-ans>.

Fil Blanc [20 décembre 2018]. <http://www.filblanc.fr/pages/presentation-fil-blanc.php>.

covoiturons-en-touraine.com [20 décembre 2018]. <http://www.covoiturons-en-touraine.com/>

Citiz Tours [20 décembre 2018]. <https://tours.citiz.coop/>

Touraine Inter-Âge Université [22 décembre 2018]. <https://uiat.org/>

Association Jeunesse & Habitat [30 décembre 2018]. <http://www.asso-jeunesse-habitat.org/logger/un-toit-en-partage.html>

Colocation 40ans+ [30 décembre 2018]. <https://www.colocation-adulte.fr/colocation-senior-a-tours/colocataires-seniors>

logement-seniors.com [30 décembre 2018]. <https://www.logement-seniors.com/colocation-4-1-3-2/indre-et-loire-37/>

PACT Indre et Loire [30 décembre 2018]. <http://www.pact37.fr/>

ALEC37 [30 décembre 2018]. <http://www.alec37.org/>

CODEV Tours Métropole Val de Loire. Avis : Le Programme Local de L'Habitat 2018-2014. Rapport , 2017. http://codev.tours-metropole.fr/wp-content/uploads/2018/10/avis_plan_local_habitat_20170522.pdf

Relais Amical Malakoff Médéric [6 janvier 2019]. <http://relais-amical.malakoffmederic.com/>

Agevie [6 janvier 2019]. <http://www.agevie.fr/accueil-de-jour.html>

Association Socioculturelle Courteline [8 janvier 2019]. <http://www.courteline.fr/>

Maison de projets [7 janvier 2019]. <http://maisondeprojets.tours-metropole.fr/>

France Bénévolat Touraine [7 janvier 2019]. <https://www.francebenevolat.org/associations/reseau/association/442>

BELLANGER, Evelyne. « Tours : que faut-il retenir de la concertation sur le projet de 2e ligne de tram ? ». La Nouvelle République, 12 juin 2018, [7 janvier 2019] <https://www.lanouvellerepublique.fr/tours/tours-que-faut-il-retenir-de-la-concertation-sur-le-projet-de-2e-ligne-de-tram>

BARNEOUD, Brigitte. « "Santé active", une autre façon de se prendre en main ». La Nouvelle République, 22 janvier 2014, [9 janvier 2019] <https://www.lanouvellerepublique.fr/indre-et-loire/sante-active-une-autre-facon-de-se-prendre-en-main>

France Alzheimer Touraine 37 [9 janvier 2019]. <https://www.francealzheimer.org/touraine/>

Annexe 1 : Méthodologie suivie pour traiter le projet sur la recherche académique

Sujet

La personne âgée dans la ville

Contexte d'étude choisi

Villes Amies des Aînés : programme de l'OMS pour le 'bien vieillir' des personnes âgées
→ démarche composée de huit thématiques d'actions à remplir pour devenir une ville amie des aînés
→ réseau de villes adhérentes désireuses d'agir pour ses habitants âgés

Constat

Les huit thématiques ont été créées par l'OMS après le lancement du programme dans le but de donner des directives d'action pour forger les bases du réseau Villes Amies des Aînés.

Problématique

Existe-t-il une corrélation entre les recherches académiques sur l'intégration des personnes âgées dans la ville, antérieures au réseau Villes Amies des Aînés, et les thématiques dégagées par ce réseau ?

Hypothèse

Il existe une corrélation.

Recherche bibliographique

Recherche globale sur les personnes âgées, collecte d'ouvrages sur le sujet et choix d'un recueil d'articles traitant de la personne âgée sous une vision urbaine

Les annales de la recherche urbaine - n°100 : *L'avancée en âge dans la ville* sortie en 2006

Lecture

Synthèse des 21 articles de l'ouvrage et sélection de ceux qui étudient la question de la personne âgée en ville → 17 articles sélectionnés sur les 21

Analyse

Inventaire des thèmes abordés de manière transversale dans les articles

La gérontocroissance urbaine

Les personnes âgées en société

L'évolution du statut de personnes âgées

La culture de la retraite

Traitement

Corrélation des articles avec les huit thématiques du RFVAA

Résultats

11 articles corrélables avec une ou plusieurs thématiques

1 thématique non abordée : information et communication

6 articles non corrélables aux thématiques mais abordant les notions de géographie urbaine et de choix/parcours de vie

Conclusion

Hypothèse valide, l'ensemble des thématiques sont abordées dans les recherches académiques étudiées sauf pour une thématique, mais les articles étaient biaisés par la vision urbaine de la question de la personne âgée. La thématique n'ayant pas de rapport avec l'urbain, elle n'a pas été traitée, cependant d'autres recherches pourraient traiter de celle-ci.

Annexe 2 : Méthodologie suivie pour mener l'étude de cas sur la ville de Tours

Sujet

La personne âgée dans la ville

Contexte d'étude choisi

Villes Amies des Aînés : programme de l'OMS pour le 'bien vieillir' des personnes âgées

→ démarche composée de huit thématiques d'actions à remplir pour devenir une ville amie des aînés

→ réseau de villes adhérentes désireuses d'agir pour ses habitants âgées

Constat

Pour adhérer au réseau, Tours doit agir dans chacune des huit thématiques du réseau pour assurer de la qualité de vie de ses aînés.

Problématique

La ville de Tours répond-elle à ce jour aux conditions d'adhésion du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés ?

Hypothèse

La politique de la ville de Tours s'inscrit dans les thématiques identifiées par le RFVAA.

Recherche bibliographique & Lecture

Recherche sur les portails d'information dédiés aux personnes âgées de la ville, du département, des associations et de la presse locale pour qualifier l'offre en équipements et services de la ville de Tours

Analyse

Catégorisation des exemples d'actions réalisées par des Villes Amies des Aînés pour chaque thématique

Traitement

Comparaison de ces catégories avec les équipements et services mis en place à Tours

Résultats

Transport : Offre diversifiée, certains transports seulement accessibles par Internet

Espaces extérieurs et bâtiments : Suffisamment d'équipements publics, atmosphère agréable dans les parcs

Habitat : Offre très diversifiée, rôle d'accompagnement de la ville de Tours

Lien social et solidarité : Associations très impliquées, rôle de diffusion d'informations de la ville

Information et communication : Sources diverses d'informations mais beaucoup par outils numériques

Cultures et loisirs : Offre très diversifiée, complétée par les associations

Participation citoyenne et emploi : Manque d'intégration des personnes âgées, large offre de bénévolat

Autonomie, services et soins : Rôle majeur des associations, rôle de transmission d'information de la ville

Conclusion

Tours ne pourrait pas rejoindre le RFVAA par manque d'intégration des personnes âgées dans les projets qui les concernent, ce qui est une valeur clé du RFVAA.

Offre suffisante : transports, espaces extérieurs et bâtiments, habitat, et cultures et loisirs

A approfondir : participation citoyen et emploi, information et communication, lien social et solidaire

Annexe 3 : Pourcentage de personnes de plus de 65 ans dans les communes de Tours Métropole Val de Loire (INSEE, 2015)

Insee - Statistiques locales					
Réfrentiel géographique : France par commune					
Sélection : Tours Métropole Val de Loire					
Code	Libellé	Indic1	Indic2	Indic3	
		Population légale 2016	Part des pers. âgées de 65 ans ou + 2	Nb de pers. âgées de 65 ans ou + 2015	
37018	Ballan Miré	7943	23,3	1844	
37025	Berthenay	716	13,4	97	
37050	Chambray-lès-Tours	11548	21	2338	
37054	Chenoueix-sur-Choisille	3503	15,4	535	
37099	Druye	961	16,8	163	
37109	Fondettes	10460	20,9	2188	
37122	Joué-lès-Tours	37505	21,5	8054	
37139	Luyes	5143	20,6	1061	
37151	La Membrolle-sur-Choisille	3337	23,8	767	
37152	Mettray	2022	17,9	363	
37172	Noire-Dame-d'Oé	4085	16,9	684	
37179	Paray-Meslay	2289	16,9	383	
37195	La Riche	10370	15,4	1607	
37203	Rochecorbon	3162	22,4	714	
37208	Saint-Avertin	14988	22,8	3404	
37214	Saint-Cyr-sur-Loire	15763	27,1	4312	
37217	Saint-Etienne-de-Chigny	1583	10,1	155	
37219	Saint-Genouph	1058	15,5	164	
37233	Saint-Pierre-des-Corps	15866	19,8	3123	
37243	Savonnières	3151	15,2	477	
37261	Tours	136565	18,1	24672	
37272	Villandry	1105	12,4	135	

Directeur de recherche :
Laura Verdelli

Chloé Abiven
Morgane Girardin
PFE/DAE5
UITI
2018-2019

L'intégration des personnes âgées dans la ville : la démarche du réseau Villes Amies des Aînés

Résumé : Le programme mondial Villes Amies des Aînés créé par l'Organisation Mondiale de la Santé répond à la tendance actuelle de vieillissement démographique. Il met en relation des villes attentives à ses aînés et des villes désireuses d'intégrer davantage ses habitants âgés dans le tissu urbain. De ce fait, l'aménagement des villes se voit modifié pour s'adapter aux besoins de cette population âgée toujours plus grandissante. Ce rapport expose le travail de deux projets de fin d'études d'étudiantes en aménagement et environnement. S'intéressant à l'intégration de la personne âgée dans la ville, les deux sujets s'appuient sur le travail du réseau Villes Amies des Aînés pour construire leur étude. L'une fait état de la corrélation entre les huit thématiques d'actions d'une ville adhérente, définies par le réseau VADA, et les recherches académiques sur les personnes âgées, ayant été faites avant même la création du programme. L'autre, quant à elle, fait état de la capacité de la ville de Tours à offrir un cadre de vie à ses aînés en adéquation avec les critères qui définissent une ville amie des aînés.

Mots Clés : Personnes âgées - Villes Amies des Aînés - Tours